# L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 81, rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 12 JUIN 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS
## HENRY CLAY,
DU KENTUCKY,
Soumis à la décision d'une Convention Nationale

Demain nous nous ferons un véritable plaisir de répondre à un excellent article sur les *Huguenots* communiqué au *Louisianais*, et dans lequel on nous a fait l'honneur de nous attaquer.

### ENCORE LA PROMENADE DE L'ESPLANADE.

Réponse au 2me. article communiqué au *Louisianais*.

Il faut croire que nous sommes bien entêté, bien endurci, puisque le 2me. article de notre adversaire ne nous a pas convaincu. Nous l'avons lu avec le même plaisir que le premier; l'élégance et la politesse de la forme sont toujours exquises, mais nous y trouvons toujours rien de concluant dans les raisons, et c'est là ce qui nous désespère.

Notre adversaire nous fera la grâce de croire que nous n'avons jamais eu la ridicule prétention de poser comme *Régulateur Suprême en toute matière*, ni d'épouvanter personne; notre plume n'est pas la lance d'Argail, notre adversaire le sait bien, et nous aussi. Nous avons trouvé son article écrit avec élégance et nous l'avons dit loyalement; prendre cela pour de l'ironie, est un excès de modestie dont nous ne devons pas être victime.

Nous concéderons toujours volontiers, que si nous remportions dans cette circonstance l'avantage sur lui nous le devrions uniquement à la bonté de notre cause. Le public ne s'y tromperait pas; et il lui resterait toujours la gloire du bien dire.

Notre adversaire se plaint que nous ayons mêlé à la discussion quelques plaisanteries, lesquelles du reste il avoue innocentes; et que voulait-il que nous fissions? n'est pas sentimental qui veut. Nous avions d'ailleurs à mettre le public en garde contre le prestige de son éloquence, et peut-être y avons nous réussi.

Notre adversaire semble surtout regretter que nous n'ayons pas établi la question sur un terrain plus sérieux; nous allons lui donner cette satisfaction; puisqu'il est descendu au positif, nous l'y suivrons bien volontiers; nous avons plus d'une corde à notre arc, et tous les terrains nous sont indifférens.

D'abord si nous avons appelé la Promenade des remparts, promenade de l'*Esplanade*, c'est qu'étant la plus fréquentée et la plus connue, l'attention du public devait être plutôt attirée par cette dénomination sur le lieu de la scène. Tout le monde sait bien que la 1ère municipalité n'a de juridiction absolue que sur les remparts, et n'a pas d'action sur les opérations des autres; ceci est entendu et du reste est sans importance. Notre adversaire prétend que les arbres de la promenade ne sont pas susceptibles d'être transplantés sur les banquettes: c'est une de ses grandes objections. M. le docteur Luzenberg y a répondu et a constaté par le rapport d'un habile jardinier, que de ces arbres objets d'une sollicitude si paternelle, une bonne partie ne valait absolument rien; et, pour ceux là il n'y a donc pas de risque; ils sont morts ou moribonds, et dans tous les cas ils sont destinés à être arrachés. Quand à ceux qui sont bons, le même jardinier se fait fort de les transplanter à ses risques et périls et la transplantation ne lui semble pas du tout un tour de force.

Voilà donc une grande objection de notre adversaire singulièrement battue en brèche; voyons maintenant l'opportunité.

C'est précisément parceque nous désirons une promenade *réelle* que nous avons à cœur de voir détruire un cloaque qui n'en a que le nom.

Ce cloaque est-il *promenade*, nous le demandons de bonne foi à tout le monde? qui s'y promène jamais? pour obvier à cet inconvénient, nous avons dû en conséquence appuyer l'idée de transplanter les arbres sur les banquettes, lesquelles seront toujours propres, toujours parfaitement entretenues par le voisinage qui y sera particulièrement intéressé. Mais direz-vous, faites niveler, nettoyer, balayer le cloaque dont vous vous plaignez et vous aurez une promenade; eh bien! même avec cela vous n'auriez jamais qu'une promenade désagréable. La poussière qui ne pourrait manquer de vous arriver de l'une ou de l'autre chaussée, ainsi de toutes les deux, la ferait bientôt déserter. Si vous avez au contraire deux rangées d'arbres sur les banquettes, vous aurez deux promenades au lieu d'une, et comme le vent ne chasse pas de deux côtés à la fois, vous en aurez toujours une à votre disposition. Quant à l'agrément du coup-d'œil, il est incontestable. Voyez les Boulevards de Paris qui sont plantés dans ce système, ne font-ils pas l'admiration des étrangers? ne sont-ils pas la promenade la plus fréquentée, et tellement qu'elle menace d'absorber tous les promeneurs?

Les arbres implantés sur les banquettes n'y végèteront-ils pas bien? Qui les empêcherait de n'en tirer également ici? En laissant une place à la tige de l'arbre, sur laquelle on amoncèlerait suffisamment de terre pour la dérober à l'action trop directe du soleil, ils doivent aussi bien prospérer qu'ailleurs. C'est tout au moins l'opinion d'*André Thouin* qui en pareille matière vaut celle de tous les voyers du monde.

Il n'y aurait donc ainsi point de verdure supprimée, puisque tous les bons arbres seraient transplantés, et que nous avons prouvé plus haut qu'ils étaient transplantables.

Notre adversaire équivoque étrangement (grâce pour le mot,) sur la question du pavage, et de l'économie qui résulte de notre système.

Nous allons tâcher de nous faire mieux comprendre.

Si la translation des arbres sur les banquettes était la cause unique du pavage, et que sans elle on ne fut pas obligé de paver, oh—sans doute l'économie serait illusoire. Mais il n'en est pas ainsi: que les choses restent dans le *statu quo* ou qu'elles *soient changées*, on est toujours obligé de paver les deux chaussées dans le premier cas, et une dans le second; et c'est dans cette différence que gît l'économie. Par exemple: dans le premier cas, supposons que le conseil de ville décrète le pavage de la rue des Remparts, telle qu'elle existe chacune des deux chaussées coûterait $100,000—ensemble $200,000; dont la ville aurait à payer les deux tiers, comme propriétaire de la promenade du milieu. Ces deux tiers feraient une somme de $133,000.

Dans le second cas; les banquettes étant élargies de 15 pieds de chaque côté, il ne resterait plus au centre qu'une chaussée, peut-être un peu plus large que l'une ou l'autre de celles qui existent aujourd'hui. Nous admettrons que le pavage en coûte $120,000, ce qui augmente d'un cinquième le chiffre de la dépense pour une moitié de la rue actuelle. De cette dépense la ville n'aurait plus à supporter que le tiers, soit $40,000; et les propriétaires limitrophes les deux autres tiers. Le chiffre de l'économie réelle, incontestable serait donc la différence entre $400,000 et $133,000, soit plus de $90,000.

Quant à l'exécution, il va sans dire qu'il faut le consentement des propriétaires; mais c'est précisément pour cela que l'honorable docteur Luzenberg a fait sa motion. Il n'a fait que demander la nomination d'un comité pour s'enquérir auprès d'eux, et nous pouvons ajouter qu'il assurait à la sortie du conseil à plusieurs de ses collègues qu'il avait le consentement des propriétaires depuis la rue du Canal jusqu'à la rue St. Louis.

Il y aura, il est vrai, une dépense particulière à faire pour la transplantation, mais elle est peu dispendieuse et ne doit se représenter qu'une fois; tandis que le pavage se renouvelle sans cesse.

Nous applaudissons de grand cœur à la décision du conseil qui à l'imposante majorité de 16 voix contre 3 a adopté la motion de l'honorable docteur Luzenberg; et a nommé à cet effet un comité d'enquête: il est composé de MM. Luzenberg, Buisson, et Crossman. Nous nous flattons de l'espérance que tous les propriétaires que cela concerne donneront leur approbation à l'idée heureuse du docteur Luzenberg; ils en seront bien dédommagés par leur agrément particulier et par la reconnaissance publique.

INCENDIE.—Hier à 4 heures de l'après midi, le feu s'est déclaré dans un dépôt de coton, situé près de l'encoignure des rues St. Pierre et Perdido. L'ilet compris entre les rues St. Pierre, Perdido et St. Paul a été réduit en cendres. Les efforts et l'activité des pompiers n'ont pu arrêter que très tard les progrès de l'incendie. Vingt-cinq maisons ont été consumées. On dit que deux enfants sont morts. Le feu s'est communiqué avec une telle rapidité que l'on n'a pu sauver qu'une très faible partie des objets renfermés dans les maisons incendiées.

Avant hier, dans la nuit, quelques individus se sont introduits dans une maison située à l'encoignure des rues Villeré et Conti et en ont enlevé tout ce qu'ils ont trouvé de plus précieux; entr'autres objets $193, qui étaient dans la poche d'un habit du propriétaire de la maison, ont été volées.

Nous avons reçu par l'obligeance du capitaine du du steamer Sultana, nos journaux de Louisville jusqu'au 5 courant; à cette datte il y avait 6 pieds d'eau sur la chute.

### NOUVELLES DU MEXIQUE.

Nos journaux de Galveston du 7 courant, contiennent des nouvelles de la Vera-Cruz du 3 et de Mexico du 28 mai, elles avaient été reçues par le brick *Empresaria*, arrivé à Galveston dans la soirée du 6.

Le colonel Bee avait quitté Vera-Cruz pour la Havane le 29 mai. Le Padre Mui-ten, qui l'avait accompagné le colonel Bee, a été arrêté immédiatement après son débarquement, et mis en prison.

Cet acte de violence est sans doute une vengeance mexicaine, parceque le *Padre* a été nommé évêque du Texas, comme récompense de ses bons services pour cette république pendant les hostilités avec le Mexique.

Santa-Anna, dit le *Galveston Gazette*, est surveillé de trop près et avec trop de jalousie pour pouvoir rien faire pour le Texas, alors même qu'il en aurait la volonté.

A Tampico les Fédéralistes résistaient toujours aux efforts des Centralistes, et on pense que la querelle entre les deux partis n'est point encore terminée. Le gouvernement se vante arrogamment de la défaite de Mejia et déclare qu'il ne faut qu'envoyer 12 à 15,000 hommes pour conquérir le Texas et effacer jusqu'aux moindres traces de l'insubordination.

On occupe la plupart des prisonniers fédéralistes, faits lors de la défaite de Mejia, à paver les rues de la Vera-Cruz, et ils sont, traités avec la plus grande cruauté.

Il ne reste pas, dit-on, un seul batiment à la République du Mexique.

Le bruit d'une nouvelle invasion du Texas ne peut avoir aucun fondement. Le Mexique est dans l'impossibilité de rien tenter.

Le général Lemus est toujours dans le voisinage de Mondova avec 1,700 fédéralistes et on le considère comme le plus dangereux ennemi du gouvernement.

Les journaux représentent le gouvernement dans la plus grande disette pécuniaire. On propose de congédier tous les officiers surnuméraires, de réduire la paie, de suspendre les pensions, d'accroître les taxes et de faire des emprunts forcés. Sans ces mesures, disent les organes du gouvernement, la nation mexicaine ne saurait se maintenir longtemps.

### NOUVELLES DU TEXAS.

Nos journaux de Galveston font mention d'un bruit qui circulait dans cette dernière ville, d'après lequel il y aurait eu un engagement près de Nashville, sur la rivière Brassos, entre la compagnie du capt. Bird forte de 30 hommes et un corps d'Indiens fort d'environ 300 hommes. Ces derniers auraient été battus avec une perte de 35 hommes tués. Les blancs n'ont perdu que 4 hommes comprenant le capt. Bird et son fils.

### LE COLONEL BEE.

Quoiqu'il n'ait pas été permis au Colonel Bee d'aller à Mexico comme représentant de la Jeune République, le colonel pense qu'une réconciliation entre le Texas et le Mexique ne tardera pas à être effectuée.

Le colonel Bee a été traité avec politesse et distinction par le général Victoria, commandant de la place de Vera Cruz.

### ELECTIONS DE LA VIRGINIE.

DE MIEUX EN MIEUX.—Hier nous disions que les whigs avaient certainement élu neuf membres du congrès sur vingt-un. Depuis nous avons appris que toutes les probabilités sont en faveur de l'élection de Camden, ce qui donnera aux whigs *dix membres*. De plus, il paraît que Barton (whig), qui n'a été battu par Lucas qu'à la majorité de dix voix, conteste la validité de l'élection avec toute apparence de succès, et dans ce cas, l'élection de Barton qui serait assurée donnerait aux whigs la majorité d'une voix. C'est-à-dire qu'ils auraient 11 voix et les loco-focos 10.

Dans la législature d'Etat la perspective n'est pas moins favorable. A la réception des premiers retours nos adversaires chantaient victoire de manière à fendre la tête, et l'on peut observer maintenant en eux une modération qui contraste singulièrement avec leurs premières démonstrations et indique suffisamment que leurs affaires ont changé de face.

Le *Richmond Compiler*, journal neutre et d'une indépendance reconnue, dit que les partis sont comme suit d'après les retours connus jusqu'à présent: whigs 61; conservateurs 8; administration 52. Il y a encore 16 comtés dont on ne connait pas les retours, et qui envoient 13 délégués; 13 de ces comtés enverront probablement 10 délégués Van Buren et les 3 autres 3 whigs. D'après ces données les partis sont comme suit:

| | whigs | cons. | adm. |
|---|---|---|---|
| Nominations connues | 61 | 8 | 52 |
| " A connaître | 3 | " | 19 |
| | 64 | 8 | 62 |
| Dans le sénat il y aura | 12 | 3 | 17 |
| En conséquence le vote général sera | 76 | 11 | 79 |

Comme on voit, aucun parti n'aura de majorité déterminée; mais comme les conservateurs votent en général avec les whigs, il est plus que probable que nous aurons une majorité décisive d'opposition. Le *Old Dominion* ne se conduit pas mal.

(*Rapporté pour l'Abeille.*)

### CONSEIL DE LA 1ère. MUNICIPALITE.

Séance du lundi, 10 juin.

Le recorder, M. Bertus, est au fauteuil.

L'appel nominal, fait par le secrétaire, constate la présence de 13 membres.

MM. Sever et Guinault, élus aldermen en remplacement de MM. J. Durel et Locke, sont présens. Le conseil, sur vérification de leurs pouvoirs, les admet à siéger.

M. Préval, rapporteur du comité des pétitions, donne lecture d'une lettre de M. Dutillet, encanteur de la municipalité, qui réclame le paiement de debours et honoraires s'élevant à une somme de $13,800. Sur cette somme, M. Dutillet a déjà reçu un billet de $6080, échu en mars 1838 et qu'il n'a pas fait protester, espérant en des temps meilleurs.

Sur motion, résolu que la lettre de M. Dutillet soit renvoyée au comité de finances, avec instruction de liquider sa réclamation et de le payer, soit en espèces, soit en billets négociables.

Une lettre de M. E. Rillieux, demandant que la municipalité fasse l'acquisition d'un terrain nécessaire pour l'ouverture de la rue Claiborne, en se substituant à ses droits et assumant le paiement d'un billet de $1900, dû le 18 courant, est renvoyée au comité des améliorations.

M. Préval donne lecture d'une lettre de M. Harding, occupant la propriété de M. E. J. Forstall, sur le chemin du bayou et demandant la permission d'y établir un [illegible] public; cette demande est accordée.

M. Marie, envoie sa démission de constable du 1er. district. Elle est acceptée, et le conseil fixe la séance de lundi prochain pour l'élection nécessitée par cette vacance.

Sur motion de M. Buisson.

Résolu que des propositions seront reçues pendant 20 jours pour la construction d'un aqueduc sur l'emplacement du canal Claiborne. Le voyer devra fournir le plan de cet ouvrage et les soumissionnaires, en indiquant le prix, devront fixer les conditions de paiement.

Mr. Dupaty présente une résolution, en vertu de laquelle les filles publiques auront à quitter le carré de la ville, avant le 1er. août prochain.

Cette motion excite une assez vive discussion, qui porte principalement sur ce point assez difficile à résoudre, de savoir quel endroit on assignera à ces femmes pour leur résidence, chaque district les rejetant avec une égale horreur. Messrs. Lambert, Dupaty, Buisson, Luzenberg et Sever y prennent part.

Cette discussion est terminée par la motion que présente le Dr. Luzenberg de renvoyer la résolution à un comité spécial de 5 membres.

Le Recorder nomme MM. Luzenberg, Lesseps, Crozat, Préval et Colson.

Le Dr. Luzenberg reproduit les résolutions qu'il a présentées à la dernière séance pour l'amélioration et l'embellissement de la rue des Remparts.

Elles sont adoptées à une majorité de 16 contre 3. Le comité nommé par le Recorder se compose de MM. Luzenberg, Buisson et Crossman.

Sur motion de Mr. Buisson,

Résolu que les banquettes du faubourg Tremé soient immédiatement terminées suivant le contrat passé par la ville avec Mr. James Roach.

Sur motion de Mr. Crossman,

Résolu que le voyer fera exécuter sous le plus bref délai les banquettes autour des propriétés de la 1ère Municipalité, entre les rues du Canal et St. Louis, derrière la rue des Remparts.

Sur motion, le conseil s'ajourne à lundi prochain, 17 du courant.

### VARIETES.

—Les obsèques de Paër ont été célébrées ce matin à Saint-Roch avec une grande solennité, en présence d'une foule d'amis et d'élèves de ce célèbre compositeur, accourus pour lui rendre un dernier hommage. Le cortège est arrivé dans l'église accompagné de la plupart des notabilités musicales et artistiques qui se trouvent en ce moment à Paris. Les cordons du char funèbre étaient tenus par une députation de l'Institut, composée de MM. Berton, aujourd'hui le doyen de nos compositeurs, Caraffa, Nanteuil, de la section de sculpture, et Lebas, de la section d'architecture.

Derrière se pressaient la famille du défunt, puis MM. Chérubini, Spontini, Meyerbeer, Auber, Berton, Plantade, Baillot, Boucher, le chevalier Neukom, Halévy, Ambroise Thomas, de Ruolz, Adam, Zimmermann, Grasset, et tant d'autres artistes ou compositeurs distingués dont les noms nous échappent.

La messe a été célébrée par M. le curé de Saint-Roch. Les artistes du Conservatoire et de l'Académie Royale de musique, sous la direction de M. Habeneck pour la partie instrumentale, et de M. Panseron pour la partie vocale, ont exécuté plusieurs morceaux de musique religieuse.

Après l'absoute, le convoi s'est mis en marche pour le cimetière du Père-Lachaise, où MM. Caraffa et Halevy ont prononcé un touchant éloge de leur illustre confrère.

L'EMPEREUR DES ARCHERS.—Un des plus anciens exercices de nos aïeux, le tir à l'arc, est encore fort en vigueur dans le nord de notre département et dans les départemens voisins, et les diverses compagnies des chevaliers de l'arc conservent entre elles des relations qui s'étendent souvent assez loin. Plusieurs de ces compagnies viennent de célébrer, dans la petite commune de Chanconin, auprès de Meaux, un événement rare dans les fastes du jeu d'arc: un habitant de cette commune, le nommé Félix Fremin, a été reconnu empereur, dignité qui n'est conférée qu'au chevalier qui a été déclaré roi trois années de suite; on sait que le roi est celui qui abat l'oiseau dans un tir solennel annuel. Les compagnies de Soissons, de Montmartre et de Saint-Nicolas-de-Meaux, comme les plus anciennes des pays circonvoisins, avaient délivré des lettres de reconnaissance au nouveau dignitaire, auquel son titre d'empereur donne pour sa vie la préséance dans tous les jeux d'arc, et le droit d'y jouer sans payer de cotisation. Ce titre n'avait pas été déféré, de mémoire d'homme, dans toutes les contrées des environs.

LE REPENTIR D'UN PRISONNIER.—Un fait assez remarquable vient de se passer dans les prisons de Caen. Un malfaiteur de profession, qui venait de voir tomber trois de ses amis et associés sous le glaive des lois, avait contre lui deux poursuites du ministère public et fut condamné d'une part à la peine de mort et de l'autre aux travaux forcés à perpétuité, bien entendu que la première condamnation l'exemptait naturellement de la seconde. Cependant, peu jaloux d'aller rejoindre ses anciens camarades dans l'autre monde, il forma son recours en grâce pour obtenir remise de la peine capitale.

Pendant que le recours à la clémence du roi suivait son cours, ce misérable était retenu, bien attaché, dans un cachot des prisons de Caen.

Il y a quelques jours ce dangereux prisonnier se prit à faire le malade, et demanda un confesseur. On fit venir un prêtre, que le concierge introduisit dans le cachot. Après avoir jeté un coup d'œil de surveillance sur le condamné, le concierge se retira, laissant ainsi l'homme de Dieu avec son pénitent.

Tout à coup, des cris déchirans se font entendre et viennent troubler le silence de ce sinistre séjour, interrompu seulement de tems à autre par le bruit des fers, des portes et des serrures. Le concierge écoute attentivement et ne tarde pas à reconnaître que ce bruit part du cachot qu'il vient de quitter. Il accourt, fait jouer ses clés, entre et trouve le prêtre aux prises avec le criminel, qui le tenait à la gorge pour l'étrangler.

Le prisonnier ayant conservé une lime qu'il avait, on ne sait comment, soustraite à toutes les recherches, s'en était servi pour briser ses chaînes; à l'entrée du prêtre il avait adroitement dissimulé son état de liberté, et, au départ du concierge, il s'était rué sur le prêtre pour le tuer, mettre le corps à sa place, se revêtir de ses habits et prendre ensuite la clé des champs.

(*Pilote*).

### INCONVENIENT DES RESSEMBLANCES.

M. le président—Prévenu, quels sont vos nom et prénoms?

Le prévenu, regardant le plaignant: c'est l'hideux comme il ressemble à mon oncle!

M. le président—Faites donc attention à ce que je vous dis, et répondez-moi.... Comment vous nommez-vous?

Le prévenu—Comment je me nomme? (Examinant de nouveau le plaignant.) C'est surtout son nez ....Je croyais pas qu'il y avait dans le monde deux nez comme ça!....

M. le président. — Décidément voulez vous répondre?

Le prévenu—Pardon, excuse, Monsieur le juge..... c'est mon nom que vous voulez savoir? Je m'appelle Cabilland et je suis ouvrier tourneur.

M. le président—Vous êtes prévenu de voies de fait envers Ratelin, votre camarade.

Le prévenu—Pourquoi aussi qu'il s'avise de ressembler à mon oncle?

M. le président —Vous allez entendre le plaignant; vous répondrez ensuite.

Ratelin—J'peux rien vous dire, moi.... je n'y comprends rien du tout.

M. le président. — Cabilland vous a porté des coups?

Ratelin—Et de solides, j'm'en vante.... Mais vous dire pour quoi, impossible!....J'l'avais rien fait, j'y avais rien dit!.... V'là que tout à coup il quitte son ouvrage, vient à la mienne et me dit: "Français, faut que j't'e f.... des coups!...." Moi, bien sûr, je croyais qu'il riait, et je me mets tout d'même à rire, mais faut croire qu'il riait pas, car le v'là qui me tombe dessus, me tape sur le pas, et qui se met à me la dauber de main de maître, en me disant: "Tiens! animal! v'là pour t'apprendre à ressembler à mon oncle!"

M. le président—Aviez-vous eu précédemment quelque dispute avec Cabilland?

Ratelin—Jamais!..... Y avait quinze jours que j travaillais avec lui, et jamais nous avions eu.... La première fois qu'il m'avait vu, il m'avait bien dit: V'là un échalas qui ressemble horriblement à mon oncle! Mais, moi j'y avais pas fait attention.... J'croyais pas que de ressembler à son oncle ça pouvait lui faire de la peine au point d'assommer un ami.

M. le président—Cabilland, qu'avez-vous à alléguer pour votre justification?

Cabilland—J'voudrais seulement que vous connaissiez mon oncle.... vous verriez voir si c'est pas un propre et affreux frimousse.

M. le président—Je vous demande si vous convenez avoir porté des coups à Ratelin?

Cabilland: C'est vrai, je peux pas le nier.... mais je m'ai modéré assez longtemps.... Y avait quinze jours que ça me tenait.... à la fin ça été plus fort que moi, il a fallu que je me contente.

M. le président.—Cet homme ne vous avait rien fait?

Cabilland.—Il ressemble trop à mon oncle!

M. le président.—Ce que vous dites là est le propos d'un fou.... Comment! vous allez frapper votre camarade, parce qu'il a, dites-vous, quelque ressemblance avec votre oncle.

Cabilland.—Si vous le connaissiez, mon oncle Gonet, dit Tire-bouchon, dit Mât de Cocagne! C'est pas parce qu'il est frère de ma propre mère; mais c'est un vrai chenapan, qui n'a fait que me battre tous le tems que j'ai été petit, et qui voulait toujours me faire payer la goutte quand j'ai été grand.... J'l'ai pris en horreur! J'peux pas le voir en peinture! Quand j'en rêve la nuit, ça me réveille comme si le diable venait me tirer par les pieds...De sorte que quand j'ai vu ce grand flandrin-là qu'a l'affreux malheur de lui ressembler....Ah! mais, ah! mais c'est qu'on aurait dit que c'était lui.... tout de suite je l'ai pris en horreur, et si je l'avais pas battu, ça m'aurait étouffé bien sûr.

M. le président—Ratelin, avez vous été longtems malade et hors d'état de travailler?

Ratelin—Huit jours, monsieur....; je ne pouvais rémuer ni pied ni patte.

Cabilland, souriant—Le fait est que j'ai tapé ferme .... Je me figurais que je daubais sur mon oncle. J'ai eu un instant bien agréable.... bien sûr!.... Si c'est un effet de votre part, je demande la huitaine.

M. le président—Pourquoi faire?

Cabilland—Pour des témoins, que je ferais venir.

M. le président—C'est inutile puisque vous convenez des faits qui vous sont reprochés.

Cabilland—C'est des témoins qui vous diront si il ne ressemble pas à mon oncle à dire: "Voilà le père Gonet."

M. le président—En voilà assez, taisez-vous!

L'air de bonne foi du prévenu et la conviction où il paraît être qu'il a accompli une obligation à laquelle il ne pouvait se soustraire en assommant le Sosie de son oncle, ne désarment pas complètement la sévérité du tribunal, et Cabilland est condamné à un mois de prison, 25 francs d'amende et 40 francs de dommages intérêts envers le pauvre Ratelin.

—Les demandes en réhabilitation sont ordinairement vues avec faveur, parce qu'on y trouve à la fois repentir et réparation; mais elles méritent surtout d'être bien accueillies quand elles sont formées par des enfans soigneux de la mémoire de leur père. Une demande de cette nature était aujourd'hui soumise à la cour royale, réunie en audience solennelle. Martin Bordot, négociant en vin à Dijon, cessa ses paiemens en 1823. Un seul créancier crut devoir former obstacle aux arrangemens amiables que tous les autres se disposaient à accepter; Bordot fut déclaré en état de faillite par arrêt de la cour royale de Dijon, le 8 avril 1823. Il vint ensuite à Paris, où il sut si bien se concilier l'estime, que le tribunal de commerce le nomma plusieurs fois arbitre et agent salarié dans les faillites. Il est décédé en 1836.

Aujourd'hui, ses deux filles, l'une honorablement mariée, l'autre sœur hospitalière, justifiant du paiement intégral de ses dettes et de l'accomplissement des formalités voulues par la loi, viennent demander sa réhabilitation, persuadées qu'elles ne sauraient mieux honorer sa mémoire.

La cour, après avoir entendu le rapport de M. le conseiller Desparbès et les conclusions de M. l'avocat général Pécourt, a prononcé cette réhabilitation.

### RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par M. Barnett, Sr. à 10 heures, au no. 102 rue de Chartres—Meubles et livres.

## COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHE

L'état de notre marché est loin de s'améliorer; les prix ont généralement une tendance à la baisse. A l'exception du saindoux l'approvisionnement des provisions est considérable. La farine et le mais s'ont également arrivés en abondance ces derniers jours, et si ces arrivages continuent à être si nombreux notre marché sera bientôt encombré.

COTON.—Les prix cotés dans l'autre tableau sont ceux qui étaient au cours il y a 15 jours. Dans l'état indécis du marché nous ne pouvons fixer aucun prix. Les ventes d'hier se sont bornées à 400 balles en qualité mitoyenne. Les prix auxquels cette opération s'est faite ne sont pas connus; mais nous pensons qu'il ne pourrait se faire de fortes opérations à moins d'une baisse de 2 cents sur nos cotes. Les acheteurs et les vendeurs ne semblent nullement disposés à opérer; les nouvelles reçues d'Europe par le Great-Western ont produit un effet décourageant sur notre marché.

SUCRE ET MELASSE.—Le marché est bien approvisionné de ces articles; nous les cotons calmes à nos prix.

TOILE D'EMBALLAGE ET CORDAGE.—Ces articles sont bien tenus de 21@25c. pour le premier et 9@10c. pour le dernier.

FARINE.—Les demandes sont bornées à celles pour le détail; cet article est calme. Plusieurs détenteurs de fortes parties sont fermes à 5 50, mais des ventes considérables ne pourraient avoir lieu à plus de 5 50.

MAIS.—Calme. De fortes quantités qui étaient sur la levée ont été offertes de 60a61c. en sacs.

### PRIX COURANT DU COTON ET DES PRODUITS.

| | | | |
|---|---|---|---|
| COTON, ℔ lb. | | | |
| La. et Missip. bon et fin | 17 | — 18 | |
| Bon moyen | 16½ | — 16¾ | |
| Bon | 15½ | — 15¾ | nom. |
| Moyen | 14½ | — 14¾ | |
| Ordinaire | 13½ | — 14½ | |
| Tenn. et N. Al.—Bon et fin | — | — | |
| Bon meilleur | — | — | |
| Bon | — | — | 12 @ 16 |
| Moyen | — | — | |
| Ordinaire | — | — | |
| TABAC, ℔ lb. | | | |
| Première qualité | 13½ | 15 | bonne dem. |
| Seconde do. | 11 | 13 | |
| Crosé | 6 | 10 | |
| SUCRE, ℔ lb. | | | |
| La. bon à fin | 6 | 6½ | calme. |
| Commun à moyen | 5 | 6 | |
| Sur Habitation | 5½ | 6½ | modérée |
| MELASSE, ℔ gallon, | 33 | 35 | |
| sur habitation | 00 | 00 | |
| TOILE D'EMB. ℔ yarde. | | | |
| de l'Ouest | 24 | — 25 | calme |
| Du écossais | 15 | — 14 | |
| d'Allemagne | 16 | — | |
| CORDE D'EMB. | | | |
| de l'Ouest | 9 | 10 | [illegible] |
| du Nord | | | |
| FARINE, ℔ bl. | 5 50 | 5 75 | |
| BLED, ℔ baril. | | | |
| Mais en épis | 0 57 | 0 — | |
| écaillé, ℔ boisseau | 0 60 | — 62½ | calme. |
| Avoine | 0 30 | — 35 | |
| PROVISIONS, ℔ lb. | | | |
| Bœuf, mess | 16½ — | 17 — | |
| Prime | 12½ — | 13 — | |
| Porc, Clear | 20 — | 21 — | |
| Mess | 21 50 | 22 — | Ventes |
| Mess O. | 19 25 | 19 50 | |
| Prime | 17 00 | 17 50 | |
| Prime O. | 16 | 16½ — | |
| PLATS-COTES, ℔ lb. | — 7 | — 7½ | |
| Viande fumée, Jambons | — 10 | — 10½ | |
| sous enveloppe | — 12 | — 12½ | |
| Plats-cotés | — 9½ | — 10 | |
| Epaules | — 7 | — 7½ | |
| Graisse | 9½ | — 11 | [illegible] |
| Beurre Goshen, ℔ lb. | 28 | — 32 | |
| de l'Ouest | 15 | — 18 | |
| Whiskey rectifié | 44 | — 00 | |
| Commun | 45 | — 00 | |

### DERNIERES DATES.

| | | | |
|---|---|---|---|
| New-York | jn. 1 | Liverpool | m. 17 |
| Boston | jn. 1 | Londres | m. 17 |
| Philadelphie | jn. 1 | Havre | m. 16 |
| Washington | jn. 1 | Paris | m. 8 |
| Baltimore | jn. 1 | Bordeaux | m. 14 |
| Charleston | jn. 4 | Madrid | m. 17 |
| Vera-Cruz | m. 30 | Cadiz | m. [illegible] |
| Tampico | m. 18 | Havane | jn. 4 |
| Mexico | m. 25 | Houston | jn. 7 |

### CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.
HAVANE, 4 juin 1839.

Monsieur l'Editeur,

Ma dernière lettre vous a été expédiée par le Clarion. Depuis nous avons eu de votre port les navires suivans: goëlettes *Emblem, Marquis, Wm. Francis*. Je vous signale aussi le 29, l'arrivée de la frégate Néréide, ayant l'amiral Baudin à bord, celle et du brick Guirassier, venant de Galveston, et la corvette Nayade, de Vera-Cruz.

L'amiral est encore dans notre port et rien n'a transpiré sur le jour de son départ.

Les expéditions de sucre continuent à nos dernières cotes. Cependant on aperçoit moins d'ardeur chez les spéculateurs, et l'on craint une baisse.

Peu de café; ce qui arrive sur le marché est acheté de 8 à 10, troisième et seconde qualité; il n'en existe point de première. Les cafés sont aussi rares sur tous les ports de l'île.

Change sur Londres, 11 3-4 à 12; sur New-York, à 60 jours, 1 à 1 1-2 d'escompte; sur la Nouvelle-Orléans, à courte vue, on a fait le pair.

La demande pour le change sur l'Angleterre se soutient à cause du paiement d'une traite de £60,000 tirée par le trésor d'Espagne et dont le produit doit être remis en Angleterre.

Le porc et les jambons deviennent rares et sont en hausse; un lot de porc de Philadelphie s'est vendu $19. Les jambons commandent de $14 à 16; saindoux, de 17 à 18 3-4; il nous en reste environ 700 frequins. Fariné, on a payé $17 le baril un lot de 300 barils, reçu par la goëlette Marquis.

Le brick *Courtney* emporte 1506 sacs de café et 20 caisses de sucre; frêté pour $950.

La goëlette Gannicleft, n'ayant pu trouver du fret, parcequ'on la juge ici trop vieille, va partir sur lest pour votre port; s'il arrive quelque chose d'extraordinaire, je vous en aviserai.

Agréez, etc.

## LISTE MARITIME.

*PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.*

EXPEDIES.

Navire Austerlitz, Hammond, Havre, F Perret
Elizabeth Frith, Briard, Trieste, Dennistoun & co
Yazoo, Trask, New York, S B Hullin
Barque Marine, Tripe, Gibraltar, J C Jenkins
Goel. Atlantic, Wheeler, New York, Kidder & Head
Heroine, Frazier, Norfolk, J H Ashbridge
Lodemia & Eliza, Pane, Mobile, do
Mary Jane, Cass, Pensacole, capt

ARRIVES.

Bateau de remorque Phoenix, Anable, des Passes, avec le brick Virginia et les goels. Courtney et Cassius. Laissé la barre N. E. le 10 courant, à 3 heures p. m. Aucun batimens en vue; rien de nouveau dans la rivière.

Brick Virginia, King, de la Mobile.
Goel. Cassius, Priestley, de la Mobile.
Goel. Courtney, Hollinghead, de la Havane.
Steamer Tribune, Boyd, de Cincinnati, chargé de produits.
Steamer Sultana, Tufts, de Louisville, chargé de produits.
Steamer Platte, Moore, de Chariton, chargé de produits.
Steamer Teche, Chauvin, des Natchitoches.

MEMORANDA.

Parti de la Havane pour la Nouvelle Orléans, le 5 courant, brick Gannicleft.

☞LES passagers de chambre allant à New York dans le paquebot YAZOO, sont priés de s'annoncer au soussigné aujourd'hui et de se trouver à bord mercredi soir le 12 courant, auquel temps il partira de la levée. JAMES B. HULLIN,
11 juin 74, Camp.

AVIS.—Les chargeurs du navire à vapeur UNITED STATES, capitaine Freeland, pour St. Louis, Alton et tous les ports intermédiaires, sont requis d'envoyer leurs envois pour être signés ce matin; et les passagers sont priés de se trouver à bord avant 4 heures ce soir, auquel temps il partira de la Levée.
12jn BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

SOCIETE PHILHARMONIQUE.—Il y aura réunion ce soir, mercredi, 12 juin, pour affaires très importantes, et particulièrement pour la nomination d'un trésorier et d'un secrétaire. Il est à désirer que tous les membres soient présents.
12 juin—1 JOS. BARTHET, Président.

ON a besoin dans une petite famille d'une négresse capable de faire la cuisine, laver et repasser, à laquelle on donnera de l'emploi constant. S'adresser au bureau de l'Abeille. 12 juin—2

AVIS.—Les personnes qui ont des réclamations contre le bateau-à-vapeur *Giraffe*, jusqu'au 7 courant, sont requis de les présenter au capitaine Swiler, à la maison de pension de Mme. Hawley, encoignure des rues Magazine et Tchoupitoulas, d'ici au 22 courant, après laquelle date les dettes dues par le dit bateau ne seront point payées. 12 juin—10

AVIS.—Le propriétaire de caisses de plumes, marquées L. J. Barther Nouvelle-Orléans, reçues de Saint-Louis, par le bateau à vapeur United-States, est prié de s'adresser au bureau du soussigné, et d'enlever ses marchandises en payant les frais.
12 jn BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES DU GOLFE DU MEXIQUE.
Des propositions écrites seront reçues au bureau de la compagnie no. 57 rue Conti, jusqu'à lundi le 17 courant pour la livraison de 400,000 pieds courants de pièces de cipre, sain et exempt de sève; moitié duquel devra être composé de traverses de 12 pouces de large, trois pouces d'épaisseur et 20 pieds de longueur, et l'autre moitié de pièces de sept pouces sur neuf et 20 pieds de longueur.
L'on pourra, si on le trouve plus convenable, contracter pour une partie du bois ci-dessus. Tout le bois devra être livré dans le courant de soixante jours au avant, dans tel lieu qui pourra être désigné sur la rive gauche du fleuve, entre l'habitation Pandelly et la ligne inférieure de l'habitation Laronde, connue sous le nom de Versailles. Le paiement sera fait en bons billets endossés, à environ 12 et 18 mois de date, et à un escompte de 8 pour cent. 12 jn—4

AVIS.—La société ci-devant existant dans cette ville, sous le nom de Shall & Brown, est aujourd'hui dissoute d'un commun accord. Le nom de la société ne sera employé à l'avenir que pour la liquidation, qui sera faite par George Shall Sr, et auquel on devra présenter les comptes.
GEORGE SHALL Jr.
JAMES BROWN.
Nouvelle-Orléans, 11 juin. 12 juin

AVIS.—M. Charles Lenfle consignataire par le navire La Grange du Hâvre, et Messrs. Jean Cotteau et A. Petit, consignataires par le navire Charles du Hâvre, sont requis de s'adresser au soussigné et d'enlever leurs marchandises. L. H. GALE,
12juin—3 93, rue de la Commune.

LES propriétaires des drays nos. 27 et 172, sont requis de remettre leurs reçus pour les marchandises qu'ils ont enlevés du brick Tom Paine, au No. 22, rue Bienville. 12 jn

A LOUER AU MOIS OU A L'ANNEE—Trois maisons à deux étages, situées à l'encoignure des rues Suzette et St. Thomas, très bien finies, avec citernes, puits et chambres pour domestiques. Pour les conditions, s'adresser à A. C. FULTON,
12 juin—3 210, rue Carondelet ou sur les premises.

MARRONS frais et pâtés du Perigord truffés.
3,000 Livres marrons frais.
12 Pâtés truffés du Périgord en terrines; reçus par l'Ann Louise et à vendre par
GUERIN & POUVERIN;
11 juin—1m enc. Royale et Dumaine.

BOIS de cypre et pour planchers—13,000 pieds bois pour planchers emboufeté et blanchi; 11,000 pieds bois de cypre d'un pouce et demi, en débarquement de la goëlette Cassius, à vendre par
12 jn GEORGE BEDFORD, 22, Bienville.

TOILE D'IRLANDE de 4|4 de largeur, de qualité mitoyenne à extra fine en pièces, do. do. en demi pièces; toile à draps de 6|4 et 12|4 de différentes qualités, reçues par le Fremont de Liverpool et à vendre à des conditions libérales par
12jn WILLIAM PREHN, 56 Douane.

POUR L'EXPORTATION—Quelques caisses toile extra fine de 4|4 en demi pièces, bonne pour le marché mexicain, à vendre par
12jn WILLIAM PREHN, 56 Douane.

PLATE-FORMES DE BALANCES—Un grand assortiment de plate-formes de balances patentées, à vendre par W. S. BROWN,
12 juin 26, 26 Gravier.

BAS—Un assortiment complet de bas de coton et de fil, en magasin et à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
12 juin 50, rue Bienville.

ALUMETTES A FRICTION—150 grosses, qualité supérieure, à vendre par
EDW. SPRAGUE,
12 juin 22, rue de la Douane.

HARENGS SALES—80 barils harengs salés d'Angleterre, pour la consommation de plantation, à vendre par EDW. SPRAGUE,
12 jn 22, Douane.

RIZ—50 tierçons riz prime de la Caroline, en magasin et à vendre par
J. A. BARELLI & Co,
12 juin 61, rue de la Commune.

CRAVATES de soie noire et de gros, en magasin et à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
12 juin 50, rue Bienville.

LISTADOS bleu et rouge et à petits carreaux en magasin et à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
12 juin 50, rue Bienville.

GENIEVRE—40 pipes Genièvre de Hollande en magasin et à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
12 jn 50, rue Bienville.

50 Actions de la banque Consolidée, à vendre par FOLLAIN BELLOCQ & DEGELOR.
12 juin

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié et 100 barils do commun, à vendre par
12 juin GEO. BUCHANAN & Co. 68, Camp.

FARINE DE MAIS—60 barils en débarquement du steamer John Jay, à vendre par
12juin W. S. BROWN, 26, Gravier.

VERRERIE—Quelques boites de verres communs à vendre par W. S. BROWN,
12 juin 26, rue Gravier.

TABLE de Billard demandé—On a besoin d'un billard de seconde main, s'adresser au No. 26 rue Gravier. 12 juin

TOILE à draps de 102 et 90 pouces de largeur, en magasin et à vendre par
12 juin HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienv.

TOILE écrue, en magasin et à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
12 juin 50, rue Bienville.

TOILE de Ravens, en magasin et à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
12 juin 50, rue Bienville.

MOUCHOIRS IMITATION MADRAS, en magasin et à vendre par
12jn HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienv.

PORC mess—70 barils à l'inspection et à vendre par PIERCE, SHANNON & BRO,
12 jn 57, Magasins.

PORC PRIME—250 barils à l'inspection et à vendre par PIERCE, SHANNON & BRO,
12 jan 57, Magasins.

SAINDOUX—100 barillets, en magasin et à vendre par PIERCE, SHANNON & BRO,
12 jn 57, Magasins.

MAIS—1000 sacs à vendre par
PIERCE, SHANNON & BRO.
12 jn 57, Magasins.

NOIX POCANS—20 demi barils en magasin et à vendre par W. S. BROWN,
12 jn 26, Gravier.

TOILE ET Corde d'Emballage—405 pièces toile, et 500 rouleaux corde, en magasin et à vendre par 12 jn R. GRONING & Co.

PAPIER—9000 rames papier à envelope, en magasin et à vendre par ED. SPRAGUE,
12 jn 22, Douane.

CHANDELLES de Suif—50 caisses grandeur assortie, en magasin et à vendre par
12 jn EDW. SPRAGUE, 22, Douane.

SAVON—300 caisses et demi do savon de Boston no 1, à vendre par EDW. SPRAGUE,
12 jn 22, Douane.

MORUE—50 boites, à vendre par
EDW. SPRAGUE,
12 juin 22, rue de la Douane.

ARABIAS à carreaux en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
12 juin 50, rue Bienville.

MOUSSELINE brodée et unie en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
12 juin 50, rue Bienville.

CANNES en magasin et à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
12 juin 50, rue Bienville.

CREAS et Bretagnes en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
12 jn 50, rue Bienville.

CACAO—300 sacs Cacao de Caracas en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
12 juin 50, rue Bienville.

BIERE pâle de Londres—Quelques barriques contenant 7 dou. chaque à vendre par
12jn WILLIAM PREHN, 56 Douane.

TRAITES sur New York, à 15, 30 et 60 jours de vue à vendre par
12jn HUGO C. GILDEMEESTER, 45 Bienville

SUCRE en magasin et à vendre par
12 jn FOLLAIN BELLOCQ & DEGELOR.

SELLES—500 fûts de selles, à vendre par
12 jn FOLLAIN BELLOCQ & DEGELOR.

CUIR à harnais et à semelle, à vendre par
12jn FOLLAIN BELLOCQ & DEGELOR.

SAVON—100 boites, en magasin et à vendre par
11jn DAVIS & HOBART, 18, Douane.

SAINDOUX—600 barillets à vendre par
11 juin ADAMS & HARTWELL.

LARD—20 boucauts à vendre par
11juin ADAMS & HARTWELL.

BAJOUES—15 boucauts bajoues fumées, à vendre par ADAMS & HARTWELL. 11jn

PORC—200 barils porc mess, à vendre par
11 juin ADAMS & HARTWELL.

WHISKEY—100 barils, à vendre par
11 juin ADAMS & HARTWELL.

TRAITES sur Londres et Paris, à vendre par
11 jn A. ST. GEORGES.

BALAIS DE BLE—200 dos. en magasin et à vendre par G. DORSEY, 44 Nlle. Levée. 11jn

PORC—500 barils porc mess et prime, P.O. en débarquement du steamer Campte, à vendre par
11 juin SAML. BELL, 89, Magasins.

FARINE—500 barils farine superfine, en débarquement du steamer Havana, à vendre par
11 juin SAM. BELL, 89, Magasins.

FARINE superfine et mitoyenne, en magasin et à vendre par CARMAN & Mc MAHON,
11 juin 41 et 44, rue Poydras.

TABAC—25 boucauts tabac en feuille, à vendre par CARMAN & Mc MAHON,
11 juin 41 et 43, rue Poydras.

PLATS-COTES—75 barriques, en magasin et à vendre par G. DORSEY,
11 juin 44, Nouvelle Levée.

PORC—300 barils porc mess et 500 do prime, à vendre par G. DORSEY,
11 juin 44, Nouvelle Levee.

BEURRE—60 barillets beurre de Goshen et de l'Ouest, à l'inspection et à vendre par
11jn G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée.

ESPRIT DE TEREBENTHINE—30 barils, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
11 juin Enc. Commune et Tchoupitoulas.

HUILE D'OLIVE—40 boites huile supérieure de Bordeaux, en magasin et à vendre par
11 juin DAVIS & HOBART, 18, Douane.

FARINE croisée—80 barils, à vendre par
LAYET & AMELUNG,
11 ju 17, Commerce.

CORDE d'Emballage et Ficelle de première qualité, à vendre par LAYET & AMELUNG,
11 jn 17, Commerce.

RIZ—20 tierçons et 20 demi do. en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,
11 juin 17, Commerce.

RUM—10 tonneaux rum de haute preuve, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE,
11 jn 17, Magasins.

BEURRE—30 barillets beurre de l'ouest; en magasin et à vendre par
11 jn J. U. LAVILLEBEUVRE, 17, Magasins

MAIS—1500 sacs, en magasin et à vendre par
J. U. LAVILLEBEUVRE,
11 juin 17, Magasins.

RUM de N. E. 50 barils en magasin et à vendre par DEVEZIN et DOSSAT,
11jn 59 Tchoupitoulas.

BŒUF—20 barils bœuf prime et 20 demi do. mes à vendre par
11jn G. DORSEY, 44 Nouvelle Levée.

MELASSE—50 barils en bonne condition pour l'exportation, en débarquement et à vendre par
11jn R. T. LAWRENCE, 28 et 29 N. Levée.

CAFE—300 sacs café St. Yago; 300 do. de la Havane, à vendre par
11jn J. ROBERT & co. 47 Bienville.

POIL POUR PLATRE constamment en main et à vendre par JAS. D. DENEGRE,
11 juin. 16 Douane.

CORDE DE MANILLE—300 rouleaux à vendre par JAS. D. DENEGRE,
11 juin 16 Douane.

SEL—2500 sacs sel gros et fin de Liverpool, à vendre en lots convenables aux acheteurs par
8 juin ALEX. PARK, 60, Commune.

38 75 60 46 5 35 54 10 36 31 6 11.
Tirage de la Grande Loterie d'Etat, Classe Extra 49, pour 1839.

UN GROS LOT DE $9,000.
BILLET SEULEMENT $2 50.
GRANDE LOTERIE D'ETAT.
CLASSE 72.
*Autorisée par la Législature de cet Etat,*
Devant être tirée Mercredi 12 juin, 1839, à 7 heures P. M. à l'Hôtel Bishop, rue de la Commune.
S. DAVIS & Co., Directeurs.
75 numéros ballotés—12 sortant.
PROGRAMME:

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | " | $9,000 | $9,000 |
| 1 | " | 2,500 | 2,500 |
| 1 | " | 1,600 | 1,600 |
| 1 | " | 1,200 | 1,200 |
| 3 | " | 1,000 | 3,000 |
| 3 | " | 600 | 1,800 |

... lots montant à $119,060
Billets $2 50, moitié $1,25 Quarts 63 c.
Pour paquets ou simples billets, s'adresser au bureau du Directeur, rue de Chartres, au No. 16, encoignure St. Louis et Chartres. 12 j

27 9 45 49 26 30 22 67 31 72 54 33.
Sont les nos. sortis de la Loterie des Ecoles Gratuites—Classe F.

UN GROS LOT DE $16,000.
BILLETS SEULEMENT $4 00
LOTERIE DES ECOLES GRATUITES.
Autorisée par un acte de la législature, chapitre LXIII, passé le 21 mars 1826.
Classe 92, pour 1839.
Sera tirée Mercredi, 12 juin 1839, à 6 1-2 heures du soir à l'Arcade de Banks, rue Gravier.
J. K. MEAD, Directeurs.
84 numéros balottés 14 numéros sortant.
PROGRAMME.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | Lot de | $16,000 | $16,000 |
| 1 | " | 4,000 | 4,000 |
| 1 | " | 2,500 | 2,500 |
| 1 | " | 2,000 | 2,000 |
| 1 | " | 1,500 | 1,500 |
| 10 | " | 1000 | 10,000 |

40,844 lots montant à $275,330
Billets $4 00, demi $2 00, quarts $1.
Paquet de billet pour $112, garanti tirer au moins $56, coupons en proportion.
Paquet ou simple billet à vendre au bureau des directeurs, encoignure des rues Magasins et de la Commune. 11 juin

UNE famille allant en France à besoin immédiatement d'une nourrice à laquelle de beaux gages seront donnés. S'adresser rue Toulouse no. 9.
11 juin—3

PROPHETIES!!
LOUISIANAIS, amis, concitoyens et amoureux! rappelez-vous ceci et envoyez nous votre billet de $20. Edmund Charles & Co, ont résolu de vendre le billet qui gagnera l'Arcade de la Nouvelle Orléans, à leur bureau fortuné, no. 44, Arcade de Philadelphie. "Les oiseaux d'un même plumage, vous savez, se rassemblent, et soyez persuadé que le billet qui gagnera l'arcade de la Nouvelle Orléans sortira de l'Arcade de Philadelphie. Nous verrons."
Agence de courtage et bureau de commission, no. 44, Arcade de Philadelphie.
Edmund Charles & Co, ayant pris des arrangemens avec Messrs. Sylvester & Co. de New York pour la vente des billets de la grande loterie de propriétés foncières et d'actions de banque, situés à la Nlle Orléans recevront des ordres pour l'achat de billets et afin que ceux qui spéculent ne perdent pas l'intérêt de leur argent dans l'intervalle du jour du tirage, Edmund Charles & Co, prendront de leur commission 5 pour cent qu'ils déduiront sur les ventes qui auront lieu avant le 1er. juillet et 2 1-2 pour cent depuis cette date jusqu'au 1er. octobre après quoi ils ne feront plus aucune déduction. Leurs correspondants et le public feront bien d'envoyer leurs commandes sans aucun délai. Rappelez-vous que le premier oiseau venu attrape les vers.
Billets—$20 chaque—Il n'y a point de coupons.
Les ordres pour la campagne, contenant de l'argent pour l'achat de billets seront renvoyés par le retour de la poste. S'adresser à
EDMUND CHARLES & Co.
11 juin 44, Arcade, Philadelphie.

HOTEL DE NEW BRIGHTON.
PASSE CHRISTIAN, Miss.
Ce superbe établissement bien connu est maintenant ouvert pour la saison sous la surveillance de Mr. John McDonnell. L'on a fait de grandes améliorations dans cet établissement en y ajoutant d'autres batisses, chambres à dîner, salle de bal, chambre de billards, *nine pin alleys*, écuries et maisons de bains. De grands efforts ont été faits pour rendre cet établissement un élégant rendez-vous. Il y a cinquante jolies chambres pour familles et l'on a préparé de jolies maisons en dehors pour les messieurs. L'on trouvera toujours des jolies chaloupes voilières ou pour la pêche ainsi qu'une bonne bande de musique. L'on peut faire des parties ou des excursions sur cette partie du golfe qui se trouve en face de la maison et qui est entourée par plusieurs belles îles, parmi lesquelles se trouve Cat Island, Ship Island, Horn Island et les Chandeliers.
Un sac aux lettres est déposé dans la barre de l'Hotel de l'Exchange, N. O. auquel l'on portera attention. McDONNELL & WATERMAN,
11 jn Hôtel de l'Exchange.

$10 DE RECOMPENSE.
PERDU vendredi soir, une CHIENNE espagnole, poil blanc et rouge foncé. Elle avait un collier en cuivre, sur lequel est gravé les mots suivans. "G. S. Baker Longnight, near Manchester." La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui la ramènera au no. 20, rue du Canal. 11 juin—3

CHAUSSURES FRANCAISES.
Rue Royale, No. 167, entre St Pierre et Toulouse.
LE soussigné vient de recevoir de Paris, un assortiment de souliers de femme en maroquin, en peau vernie, en coutil uni et claqué; souliers d'enfants en maroquin noir et couleur; bottines d'enfants à franges; bottines de femmes, couleur à la mode; souliers de cheveau pour dames, et a constamment en magasin un assortiment de chaussures du nord en tous genres.
11 jn—4 ADRE BILLAUD.

$10 DE RECOMPENSE.—Parti marron le 9 du courant, le nègre BAZILE, âgé de 30 ans, créole, parlant l'anglais, taille de 5 pieds, 5 pouces, teint clair, le regard un peu effronté, bien fait, tête chauve, connu en ville; il s'est habillé d'un pantalon de cotonnade bleu, gilet blanc et d'un chapeau noir.
Les capitaines de bateaux-à-vapeur et autres, sont notifiés de ne point lui donner asile à leurs bords, sous les risques des pénalités de la loi.
11 juin L. T BEAUREGARD.

$5 DE RECOMPENSE.
PARTIE marronne de chez le soussigné, la négresse CELESTE, âgée de quarante ans, ayant des marques sur la figure de la Guinée, les jambes cicatrisées, les talons fendus, elle est partie samedi à midi, vêtue d'une robe de cotonnade bleue et unie, appartenant dernièrement à M. Glatiny ceux qui la prendront la mèneront rue du Quartier no. 144, ou à la geôle 11 juin—4

CHEVAL EPAVE.—Une POULICHE bai clair, âgée, ayant trois pattes blanches et une longue queue, de la hauteur d'environ 14 1|2 mains est venue à l'écurie du Rail Road vendredi, le 8 courant. Le propriétaire est requis de venir la réclamer et payer les frais. CHARLES MOORE.
11 jn—3 Pontchartrain Rail Road.

DR. J. EVANS,
Old Galens Head, no. 12, Peck Slip, New-York.
☞Une porte au dessus de Water Street, à main droite en descendant au dock.
La méthode improvée du Dr. Joseph Evans dans le traitement des maladies délicates, savoir *le syphilis, gonorrhée, glandes, strictures, affections mercurielles*, et autres maladies provenant de l'impureté du sang, qu'il a été pratiquée par lui, au dispensatoire, no. 12, Peck Slip, New-York, qui est établi depuis plus de 30 ans. Les personnes qui sont attaquées de maladies de cette nature peuvent s'en guérir en s'adressant au dispensatoire où on leur administrera un cours de médecine efficace, agréable et expéditif. Les personnes qui languissent avec de graves maladies ne doivent pas désespérer lorsqu'ils ont un remède en perspective.
☞Les étrangers qui désirent trouver ce bureau doivent faire attention de ne point se laisser induire en erreur par les annonces pompeuses du nombre incroyable de guérisons, (Nous n'en publions aucune. La ressemblance des noms peut conduire les étrangers à la mauvaise place; mais un peu d'observation empêchera de commettre une erreur. Rappelez-vous le nom du Dr. JOSEPH Evans, Old Gallens Head Dispensary, no 12, Peck Slip, New-York.
☞Les personnes qui demeurent dans des endroits éloignés peuvent se faire envoyer des médecines, en donnant une description de leur maladie et incluant un honoraire. Les lettres qui ne seront point franc de port resteront au bureau de la poste.
N. B. Les bureaux du Dr. sont disposés de manière à rendre les consultations très secrètes.
L'on peut obtenir des préservatifs à ce bureau.
Ce bureau n'a aucune communication avec aucun autre bureau dans la ville ou ailleurs.
JOSEPH EVANS, M. D.
Old Galens Head Dispensary,
No. 12, Peck Slip, New-York.
Le Dr. Evans appelle particulièrement l'attention des capitaines de navires, des planteurs du sud et autres sur sa célèbre boite de Minerve, qui contient un assortiment complet de médecines pour la vénérie dans tous ses progrès et dans toutes ses formes. La boite contient aussi un livre dans lequel est expliqué la nature de la maladie et le traitement que l'on doit suivre de manière qu'une personne peut être son propre médecin. Les marins et les planteurs devrait toujours avoir une de ces boites.
Prix pour une grande boite $15
" petite do. 10
On les fera parvenir dans toutes les parties de l'Union. S'adresser franc de port.
JOSEPH EVANS, M. D.
Old Galens Head dispensary,
11 juin—1a. No. 12, Peck Slip, New-York.

SANGSUES—Reçues par l'Anne Louise de Bordeaux, une masse de sangsues de choix, à vendre à l'entrepôt général, rue du Quartier, No 26, entre Condé et Levée.
L'entrepôt en sera toujours fourni et les prix ne varieront jamais. 11juin

MANQUANT du navire ARCHER, une barrique marque A. New-ardoushey, aux soins de J. B. & M. Camden, St. Louis. Toute information concernant cette barrique sera reçue avec reconnaissance par J. D. DENEGRE,
11 juin 16 Douane.

MARCHANDISES pour le marché mexicain.—200 balles toile à draps de Lawrence; 200 do Indian Head, à vendre par DAVIS & HOBART,
11 juin 18, rue de la Douane.

DAMEJEANNES—500 damejeannes d'un, 2 et 3 gallons, en débarquement du navire Mason, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
11 juin Enc. Commune et Tchoupitoulas.

BLANC DE PLOMB—1100 barillets blanc de plomb No. 1 et 2, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
11 juin Enc. Commune et Tchoupitoulas.

EAU-DE-VIE et Guignolet—5 barils eau de vie de cerises; 15 quarts barriques guignolet, à vendre par DAVIS & HOBART,
11 juin 18, rue de la Douane.

PORC—30,000 livres porc en masse, en débarquement et à vendre par
LAYET & AMELUNG,
11 juin 17 rue de Commerce.

LARD—50,000 livres plats côtés et jambons, en débarquement et à vendre par
LAYET & AMELUNG,
11 jn 17, rue du Commerce.

EAU-DE-VIE, GENIEVRE, &c—20 qr barriques Eau de vie de Cognac; 30 pipes genièvre de Hollande; 6 pipes, 10 demi do, et 50 qr barriques vin de Madère; 10 barriques vin de Porto; 25 barils whiskey de Monongahela et 50 barils demi barils eau de vie de pêche, à vendre par J. A. BARELLI & Co.
7 juin 61, Commune.

PORC—En débarquement du steamer U. States—70 barils porc mess; 5 do de clair; 264 do prime; 704 barillets saindoux; 900 sacs mais; 93 barriques lard; 47 do épaules, à vendre par
PIERCE, SHANNON & BRO.,
7 ja 57, Magasins.

VINAIGRE, Huile d'Olive &c.
40 demi barrique vinaigre de Bordeaux.
120 paniers huile d'olive.
500 boites sardines de Collin, à vendre par
7 juin S. LATAPIE, 70, Levée.

SEL ET CAFE—306 sacs sel fin; 600 do de gros; 85 do café St. Domingue, Java et Havane, à vendre par S. LATAPIE,
7 juin Vieille Levée, No. 70.

CAFE—900 sacs café de la Havane et de Rio à vendre à de bonnes conditions par
MUNFORD PERKS,
7 juin enc. Poydras et Tchoupitoulas.

CHARRUES Nos. 1 et 2, de Newdigate, à vendre par HENRY TETE, 13, Conti. 10 juin—6

## AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.
Jeudi 13 juin.
8me représentation de
MADELON FRIQUET,
Vaudeville en 2 actes.
LA LEVEE
DES 300,000 HOMMES.
Vaudeville en 1 acte.
LA CHANOINESSE.
Vaudeville en 1 acte.
☞Le spectacle commencera à 7 heures.

JAMBONS DE FAMILLES—25 barils, en débarquement et à vendre par
LAYET & AMELUNG,
11 juin 17, Commerce.

PORC—500 barils porc mess, prime, M. O. mess mou, P. O. morceaux de croupe, bajoues, &c., à vendre par LAYET & AMELUNG,
11 jn 17, Commerce.

CORDE D'EMBALLAGE—55 rouleaux en débarquement du steamer St. Louis, à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
11jn 28, Vieille Levée.

SAINDOUX—500 barillets en débarquement du steamer St. Louis, à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
11jn 28, Vieille Levée.

BŒUF FUME—6 barriques en débarquement du steamer St. Louis, à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
11jn 28 Vieille Levée.

LARD—46 barriques en débarquement du steamer St. Louis, à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
11jn 28, Vieille Levée.

TABAC en feuille—3 boucauds tabac en feuille en débarquement du steamer Madison, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
11ja 28 Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—27 boites sucre blanc 13 do. do. brun en débarquement du brick Douglas, à vendre par J. ROBERT & co.
11jn 47, rue Bienville.

MELASSE—40 barils en bonne condition pour l'exportation en débarquement de la goëlette Fénélon, en face du carré public, à vendre par
11jn DEVEZIN & DOSSAT, 59 Tchoup.

CIGARRES DE LA HAVANE—160 milliers consistant en Regalia, Cañones et autres marques bien connues, en débarquement de la barque Clarion et 80 milliers en magasin à vendre par
10 juin HENRY TETE, 13, Conti.

TOLE pour bouilloire—100 morceaux de fer pour bouilloire; 100 paquets tôle assortie en débarquement et à vendre par PRIESTLY & BEIN,
11 juin 22, Vieille Levée.

ACTIONS de Banque—55 actions de la banque de l'Etat de la Louisiane; 30 do de la banque de la Louisiane; 24 do de la banque de la Cité, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
10 juin 134, rue des Magasins.

FUSILS, PISTOLETS—Récemment reçu trois boites fusils supérieurs, 1 caisse pistolets assortis, 250 boites capsules, à vendre par
11 jn PRIESTLY & BEIN, 22, V. Levée.

A VENDRE, ayant droit au drawback, 50 demi pipes eau-de-vie de Cognac de 3e. p. 30 quarts eau-de-vie de 3e. p. Chez A. PARRIS,
10 juin rue Jefferson, No. 24.

TOILE d'emballage en coton; 400 pièces; 50 sacs piment, 40 pièces jeans pour hardes de nègre, 10 balles toile à draps de 3|4 et 4|4, à vendre par
10 juin GEO GREEN & BRO. 26, Camp.

CAFE—50 sacs de St. Domingue, à vendre par VAN WYCK & co.
8ja 35, rue du Camp.

PLOMB A CHASSE—1000 sacs plomb grosseur assortie, à vendre par
7 ja VAN WYCK & co. 35 rue du Camp.

PORC DE PLANTATION—250 barils, à vendre par M. MAIBER,
8 juin 16, Poydras.

CORDE—500 rouleaux cordé du Missouri à vendre par BOGERT & HAWTHORN
8 j 63, rue Gravier.

TOILE—50 balles toile duck; 40 do de coton de 200 do de Russie, à vendre par
8jn R. H. WHITE, 40, Poydras.

TOILE A DRAPS—110 balles toile à draps de 4|4 écrue, à vendre par R. H. WHITE,
8 jn 40, Poydras.

WHISKEY—150 barils whiskey rectifié, en magasin et à vendre par G. DORSEY,
8 juin 44, Nouvelle Levée.

DRILLS—10 balles drill bleu; 25 do de blanc, à vendre par R. H. WHITE,
8 jn 40, Poydras.

HUILE DE SPERMACETI—10 barriques, 20 do huile de tanneurs, à vendre par
8 ja R. H. WHITE, 40, Poydras

BOTTES, Souliers et Brodequins—600 boîtes en magasin et à vendre par R. G. HOBBS.
11 juin 12, rue la Douane.

CHAMPAGNE—150 paniers de qualité supérieure en magasin et à vendre par
10 juin HENRY TETE, 13, Conti.

CHAUX—500 barriques chaux de Thomaston, en débarquement, et à vendre par
10 juin GEORGE BEDFORD, 22, Bienville.

PLATRE DE PARIS et ciment hydraulique à vendre en lots convenables aux acheteurs, par
10 juin GEORGE BEDFORD, 22, Bienville.

JAMBONS—100 jambons de Cincinnati, à vendre par MAHARD & SIGERSON,
10 jn 38, Nlle. Levée.

JAMBONS—Jambons sous enveloppe de Cincinnati, à vendre par MAHARD & SIGERSON,
10 jn 38, Nlle Levée.

GRAISSE—2000 barillets, à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
10 jn 38, Nlle. Levée.

PORC—200 barils porc, à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
10 juin 38, Nlle Levée.

BISCUITS au beurre—50 barils à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
10 juin 63, rue Gravier.

BALAIS de Blé—150 do. à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
10 juin 63, rue Gravier.

CORDE—800 rouleaux Corde du Missouri, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
10 juin 63, rue Gravier.

MOUSSE NOIRE—6 balles en bonne condition, à vendre par
10 juin P. H. GALLWEY, 6 Conti.

SUCRE—29 boucauts sucre de première qualité, à vendre par
10 juin P. H. GALLWEY, 6, Conti

FARINE—1500 barils farine superfine et 500 la fine, à vendre par
10juin G. DORSEY, 44. Nlle Levée.

PORC—700 barils porc mess, M. O. et prime, à l'inspection et à vendre par
10 juin G. DORSEY, 44, Nlle Levée.

SAINDOUX—600 barillets qualité supérieure, à vendre par
10 juin G. DORSEY, 44, Nlle Levée.

WHISKEY—200 barils en magasin et à vendre par
10 juin G. DORSEY, 44, Nlle Levée.

PORC de plantation—150 barils porc prime et mess mou, et quelques barils bajoues à vendre par
10 juin BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

FARINE DE MAIS—60 barils en bonne condition pour l'exportation à vendre par
10ja BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier

PLOMB—200 saumons en plomb, en magasin et à vendre par
10jn BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier

CORDE—100 rouleaux à vendre par
ROBT. H. WHITE,
8 jn 40, Poydras.

TRAITES sur New-York à 60, 30 et 15 jours de vue à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER
8 j 45, Bienville.

DENTELLES en fil à vendre par
HUGO C. GILDEMEESTER
8 j 45, Bienville.

PLUMES en magasin et à vendre par
HANNAY & ROBERTSON,
8jn 57, Nlle Levée

CHAMPAGNE—50 caisses champagne de qualité supérieure à vendre par VAN WYCK & co
8 juin 35 Camp.

HARENGS SALES—80 barils bonne qualité pour la consommation de plantation, à vendre par EDW. SPRAGUE, 22, Douane. 8 juin

PORC—800 barils porc mess M. O. et prime à l'inspection, et à vendre par G. DORSEY,
8 juin 44, rue de la Douane

FARINE—1036 barils en débarquement du steamer Homer, à vendre par G. DORSEY,
8 juin 44, Nouvelle-Levée.

CORDE—503 rouleaux corde du Missouri, en débarquement du steamer Savanna, à vendre par
8 juin FORSYTH & LIMERICK, 135, Magas

TOILE D'EMBALLAGE—498 pièces toile de 67 yards chaque, à vendre par
8jn FORSYTH & LIMERICK, 135, Magasins.

MULES et mulets de Malte—3 mulets et 5 mules, très grosses et bien faites, des meilleurs races, importées à la Nouvelle Orléans à bord de Wm. Tell à vendre par ANDREW S. BARKER,
7 juin 10 1-2, Commune

JAMBONS ENVELOPPES—4400 jambons qualité supérieure, à vendre par
JOSEPH LANDIS & CO,
8 juin 14, rue Poydras.

PLATS-COTES—200 boucauts, en magasin et à vendre par
JOSEPH LANDIS & CO,
8 juin 14, rue Poydras.

MAIS—550 sacs mais en débarquement du steamer U. States à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
8 j 63, rue Gravier.

CIGARES—200 000 cigares communs et Cañones de la Havane; 56 sacs poivre de Tabasco, à vendre par A. M. DE MIRANDA,
8 juin 113, Bourbon

SIROP DE LIMON de qualité supérieure 150 boites en magasin et à vendre par
HUGO C. GILDEMEESTER
8 j 45, Bienville

FARINE—80 barils en débarquement du steamer Savanna, à vendre par
FORSYTH & LIMERICK,
8 juin 153, rue des Magasins.

VINAIGRE—30 barils vinaigre blanc de Bordeaux, à vendre par
GUERIN & POUVERIN,
8 juin Enc. Royale et Dumaine.

VIEUX WHISKEY—19 barils vieux whiskey de la Pensylvanie à vendre par
JOSEPH LANDIS & CO,
8 juin 14, rue Poydras.

CERISES A L'EAU DE VIE—300 douzaines cerises en bouteilles blanches, à vendre à bon marché pour clore une facture par les soussignés.
GUERIN & POUVERIN,
8 m—1m enc. Royale et Dumaine.

MAGASINAGE—Vins en barriques et en caisses pris en magasinage dans un magasin très frais. S'adresser à
LOREILHE & VALETON,
8 jn enc. Royale et Douane.

PORC DE PLANTATION—150 barils mess mou et prime, 20 barils machoires pour l'usage de plantation, en magasin et à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
8 juin 63, rue Gravier.

MAIS—67 barils en débarquement du steamer Maid of Orleans, en bonne condition pour l'exportation, à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
8 juin 180, rue de la Levée.

CONSERVES ALIMENTAIRES—Les soussignés reçoivent directement et ont constamment en main, un assortiment complet de:
Fruits dans leur propre jus;
Truffes pures;
Sardines à l'huile;
Patés et volailles truffés, &c.
Ils sont agents d'une des meilleures fabriques de Nantes et offrent à vendre en gros et en détail leurs produits avec pleine garantie.
LOREILHE & VALETON,
8 m enc. Royale et Douane.

POUR NEW-YORK, via Key West et Charleston—Paquebot du 15 juin à 5 heures p. m.—Le splendide navire à vapeur à basse pression NEW YORK, capitaine J. T. Wright, peut prendre encore 50 passagers et partira positivement comme ci-dessus. Ce navire n'a qu'un an de service et a été bâti à New York pour les voyages de mer. Il a d'aussi beaux emménagemens pour les passagers de chambre et de l'avant qu'aucun autre paquets des Etats-Unis. Les passagers par cette route arriveront à New York dans huit jours, vû qu'il ne sera point arrêté pendant son voyage, emportant assez de combustible pour 12 jours. Pour passage, s'adresser à bord, en face de la rue de la Douane, ou à BOGERT & HAWTHORN,
12 jn 63, Gravier

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et Pittsburg.—Le bel bateau à vapeur SAVANNA, capitaine Riddle, partira du bas de la rue de la Douane demain, le 13 courant, à midi, pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à FORSYTH & LIMERICK,
12 juin 135, Magasins.

POUR ST. LOUIS ET ALTON.—Le bateau à vapeur RIENZIE, capitaine Comstock, partira pour les ports ci-dessus vendredi, le 15 courant, à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à
12 juin R. H. McGILL, 114, Tchoupitoulas.

POUR LITTLE ROCK, Van Buren, Fort-Smith et Fort Gibson, Ark. et les ports intermédiaires—Le steamer JOHN JAY, capt. H. Mason, partira pour les ports ci dessus jeudi, le 13 courant, à 4 heures p. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue de la Douane ou à
11 juin WM. S. BROWN, 26, Gravier.

POUR LOUISVILLE et les ports intermédiaires.—Mercredi, le 12 courant, à 3 heures p. m. Le beau bateau-à-vapeur CAMPTE, capitaine W. B. Carroll, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au bas de la rue Gravier, ou à
11 jn R. T. LAWRENCE, 28 et 29, N. Levée.

POUR LES OPELOUSAS.—Le bateau-à-vapeur tirant peu d'eau NYDIA, capitaine Nixon, partira pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires, jeudi le 13 courant à 6 heures p. m. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la rue de la Douane, ou à
J. HALL & H. B. BEIN,
11 juin 19, Nouvelle Levée.

PAQUEBOT POUR LA MOBILE—Le bateau à vapeur à basse pression MERCHANT, capitaine B. Hutton, partira pour la Mobile tous les dimanches et jeudi matin, immédiatement après l'arrivée des chars de 6 heures. Les passagers peuvent compter sur l'exactitude de son départ. S'adresser à MAUNSEL WHITE & co. 96 Gravier.
☞Le bateau ne sera point responsable des dettes que pourrait contracter l'équipage, à moins qu'elles ne soient accompagnées d'un ordre écrit du capitaine ou des consignataires. M. W. & co. 8jn

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le bateau à vapeur MADISON, capt. A. Scott, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord au bas de la rue de la Douane ou à
GODFREY LAWRIE & SMALL,
8 j 28, Vieille Levée.

POUR ST. LOUIS, ALTON et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur UNITED STATES, capitaine Robt. Freeland, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord en face de la rue Gravier ou à
BOGERT & HAWTHORN,
7 juin 63, rue Gravier.

A VENDRE OU A LOUER—La jolie et commode MAISON de campagne ci-devant la résidence de feu Mr. P. Canelas, située à une petite lieue de la ville de l'autre bord du fleuve. Cette propriété se compose de 2 arpents de face sur 40 arpents de profondeur et serait une retraite des plus agréables pendant les chaleurs d'été et susceptible d'un très joli revenu. Pour les conditions dans l'un ou l'autre cas, s'adresser à E. SAINET,
10 juin—6t 51, rue Bienville.

TERRES A VENDRE—Cent mille arpens de terre propre à la culture du coton, très bien situées entre le Missisipi et la rivière Ouachita. L'on vendra ces terres à bas prix pour du comptant, ou l'on échangera pour des marchandises. S'adresser au soussigné.
8jn WILLIAM S. BROWN, 26 Gravier.

MODES—Chapeaux de dames en paille cousue, et paille de riz; rubans et satin blanc, rose et bleu, récemment reçu par le Havre, à vendre par P. GOUYE,
8 jn—3 rue Conti, No 36.

CHEVAUX EPAVES.—Le soussigné informe celui ou ceux que cela concerne, que deux chevaux, dont l'un bai et l'autre gris ont été conduits aux épaves de la paroisse St. Bernard, et si dans 15 jours de cette publication ils ne sont réclamés, ils seront vendus à l'encan conformément à la loi.
MARTIAL P. GERMAIN,
8 juin—3 Syndic de la Paroisse St. Bernard.

VOLE!—$10 DE RECOMPENSE seront donnés à celui qui ramènera au soussigné à Carrollton un cheval poil rouge et blanc, les yeux presque vert, une partie de la tête blanche et ayant une étampe ressemblant à un Y à la cuisse gauche, le dit cheval a été volé dans la nuit du dimanche au lundi à Carrollton.
8 juin—3 P. SONIAT.

COMPAGNIE DE L'ECHANGE ET DE BANQUE de la Nouvelle Orléans, 7 juin 1839.
CHECKS sur New York et Philadelphie à vendre à 1 0-0 de prime. R. BRENAN,
7 juin Caissier.

A VENDRE PAR DIDION, COURTIER
UNE briqueterie des mieux installées des environs de la Nlle-Orléans, sur une terre haute, mesurant deux arpens de face au fleuve, sur 20 de profondeur, les améliorations faites dernièrement dispensent de toutes dépenses actuelles pour l'exploitation.
Les conditions sont très avantageuses.
Ensemble une quantité d'actions de la banque des Citoyens.
Une maison briquetée entre poteaux, neuve avec cuisine, située rue des Ursulines, près Robertson faubourg Tremé, aussi plusieurs jolis terrains, même faubourg.
On demande quelques jeunes esclaves et une bonne domestique. 7 juin—10

PAR DIDION, courtier.
UNE maison rue Dumaine près Claiborne, faubourg Tremé,
Une do do près Tremé,
Une do rue Moreau entre Dumaine et St. Philippe.
Plusieurs do au faubourg Marigny.
Un superbe lot de terre mesurant 120 pieds carrés, avec une jolie maison, vacherie, écurie, le tout en très bon état situé ville McDonough lot No 20.
Une quantité de vaches à lait, et tout l'attirail d'une laiterie, voitures &c. avec ou sans le bail de la propriété. 4juin

DEMANDE.—On désire obtenir pour un jeune homme, créole de la Louisiane, une place dans une maison de commerce, soit comme commis du dedans ou du dehors. L'emploi étant son principal but, le salaire ne sera d'aucun objet pour le présent. Cette personne a une expérience de plusieurs années dans les affaires de marchand à commission et connait bien la ville. Son patron regrette beaucoup ne pouvoir l'employer plus longtemps et l'on donnera les meilleures recommandations. Toutes communications adressées à M. boite 194, bureau de la poste recevront une réponse immédiate. 5 juin—10

COMPAGNIE de Protection contre l'Incendie.—Le trésorier de cette compagnie est prié de s'adresser au no. 16, rue de la Douane, et de donner des informations relativement à un Hose Carriage, arrivé dans le brick Swan, de Philadelphie, en mars dernier.
5 juin J. D. DENEGRE, 16, Douane.

AVIS.—Le public est notifié de ne point négocier un set de billets d'échange tiré à 60 jours de vue sur E. Heath & Co. Liverpool, en faveur de T. G. Chamberlain & Co., par S. Heath & Co., en date du 29 mai. Les dits billets ayant été perdus, il ne sera point payés. 5 juin

AVIS—Le soussigné partant pour France, prie les personnes à qui il pourrait devoir de présenter leurs comptes chez Mr. P. Longis, rue Royale No 116.—Nouvelle-Orléans, 3 juin 1839.
4 juin P. BORDELOIS.

ASSOCIATION MEDICALE.
LE Docteur DUPRE de la faculté de Paris, et le Dr BARELLE de la faculté de New York, se réunissent pour offrir leurs services aux habitants de cette ville. Ils feront des visites en ville, et l'on trouvera toujours un de ces messieurs à leur office, où ils donneront des consultations. Ils se chargent aussi des accouchements et des opérations chirurgicales.
De longues années de séjour à la Vera-Cruz, permettent à M. Dupré d'offrir avec confiance le tribut de son expérience pour le traitement de la fièvre jaune.
Ils demeurent rue du Canal, No. 129. 4 juin

$100 DE RECOMPENSE.
ARRETEZ le marron—Parti lundi soir, le 3 courant, le nègre WILLIAM, âgé d'environ 30 ans, parlant anglais et français. Il avait lorsqu'il est parti une paire de pantalons bleu, un habit noir et un chapeau de paille. Il appartenait ci-devant à Messrs. Jean Garnier & Jules Le Blanc. Sa mère demeure au faubourg Tremé dans la rue Jackson, seconde municipalité. La récompense ci-dessus sera donnée si on l'arrête en dehors de l'Etat et $50 si on le prend dans cet Etat.
6 juin JOHN M. BACH, 61, Commune

LE soussigné à l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient de recevoir de Paris, les articles suivants, par les derniers arrivages à bord du Charles.
Un assortiment complet de chapeaux paille Suisse et d'Italie pour hommes, dito pour femmes, dito pour fillettes,
Capottes soie, rose, bleu, blanches,
Do jaconas, écru, rose, blanches,
Gants,
Filet de Paris, pour femmes et fillettes assortis,
Mitaines do do
Fournitures pour modistes, le tout à un prix modéré. T. CLEMENT.
6 juin—5 rue Condé entre Ursulines et l'Hôpital.

LES soussignés reçoivent par le Charles venant du Havre, les articles suivants, savoir:
Lavabos en acajou à dessus de marbre,
Do formant, forme tombeau,
Fauteuils de bureau,
Cafetières à la Capy,
Do à la Dubelloy,
Gardes-manger, ronds [illegible],
Couvre-plats do do
Veilleuses à Theyère do do
Lampes de bureau, &c. &c.
Eau de Cologne et eau de fleurs d'orange, 1re qualité. En magasin d'importation antérieure grand assortiment de porcelaine, cristaux, plaqués, articles de fantaisie, meubles français de goût, &c.
6 juin V. & O. VIGNAUD, 39, Chartres.

ON a besoin d'un compagnon relieur, qui connaîtrait l'ouvrage des livres en blanc. S'adresser au no. 21, rue Chartres.
6 jn D. FELT & Co.

ROULEAUX A FRICTION AMELIORES PATENTES de T. W. FIELD manufacturier de roues à hisser, no. 86, Walker st. New York.
Le soussigné informe respectueusement les négocians et le public en général de la Nlle. Orléans, qu'il a maintenant pris des arrangements pour leur procurer les roues améliorées ci-dessus, à un prix au dessous de celui de l'ancienne invention et qui la surpasse de beaucoup en force et en durabilité.
Cette roue a été tellement améliorée de l'ancienne patente, qu'une seule personne peut hisser ou descendre une pesanteur de 20 à 25 quintaux très facilement. Les négocians de New York et autres villes de l'Atlantique les recommandent fortement.
L'on recevra des ordres pour la confection des roues ci-dessus à la manufacture de New York, qui seront immédiatement expédiées dans aucune des villes de l'Union.
Conditions: comptant lors de la livraison, ou 90 jours en crédit pour du bon papier.
REFERENCES:
Magasin d'inspection de tabac, New York,
Phelps & Peck, encoignure Cliff et Fulton,
Benson & Johnson, 117 rue Greenwich,
John C. Morrison & Son, rue Greenwich,
Thomas Suffran, Broadway. 3jn

CIGARES de la Havane des marques Ugues 1ère. qualité à vendre par
6 j. CHARLES CLEGG, 47 Royale.

POUR BOSTON—Ligne de paquebots de Lombard.—Le navire paquebot A. 1, CAROLINA, capitaine Stephen Lewis, partira pour le port ci-dessus jeudi le 13 courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, en face de l'hotel de la monnaie, ou à JOHN A. MERRITT,
11 juin 53, rue du Camp

POUR LA HAVANE—La barque fine voilière CLARION, capitaine Young, partira positivement lundi prochain, 17 du courant. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à
12jn R. GRONING & co.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hands.—Le navire paquebot ARCHER, capitaine Marston, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Le navire Archer est classé A No 1 et prendra du fret à des prix aussi bas qu'aucun autre batiment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
11 juin JAS D. DENEGRE, 16, Douane.

POUR NEW-YORK.—Samedi le 15 courant.—Ligne entre la Louisiane et New-York—Le navire fin voilier ST-JOHN, capitaine Hatchook, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, près du marché aux légumes, ou à
11 jn JAMES B. HULLIN, 74, Camp.

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot fin voilier, DOUGLASS, capitaine Maker, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, entre les deux marchés, ou à
11 juin—4 C. WORSLEY, 10, Gravier.

POUR LA VERA CRUZ—La goëlette fine voilière G. H. WETTER, capt. Delvailles, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens s'adresser au capitaine à bord en face de la rue Piety, ou à CUCULLU LAPEYRE & co,
11 j rue Toulouse.

POUR BOSTON—Le brick fin voilier PULASKI, capt. Stackpole, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
10 juin GEORGE BEDFORD, 22, Bienville.

POUR LA MOBILE—La goëlette ELIZABETH, capitaine Newton, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au nouveau bassin ou à
8jn J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR NEW-YORK—Le beau brick INDEPENDENCE, doublé et chevillé en cuivre, capt. Rachy, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira le 13 juin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face du bateau no. 9, seconde municipalité ou à
8jn J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR BALTIMORE—Devant partir jeudi prochain—Le navire A. 1, JOHN JAY, capitaine Lambert, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée et allant à bord partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant des emménagemens pour 3 ou 4 passagers de chambre, s'adresser au capt. à bord en face de la presse à coton d'Orléans ou à J. H. ASHBRIDGE,
8j 65, Commune.

POUR PHILADELPHIE—Le navire A. 1, QUEEN ADELAIDE capitaine Barstow, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
8 j 65, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Passage seulement—Le beau navire OCTORA, capitaine Decan, ayant tout son chargement engagé partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord, en face de la Presse à coton d'Orléans ou à
8jn J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire A1, NEW HAMPSHIRE capt. Harding, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
9jn L. H. GALE, 93 rue de la Commune.

POUR BORDEAUX—La barque UNION, partira le 20 courant.—Pour fret de 400 balles de coton ou passage de 6 passagers de chambre, s'adresser à bord ou à
J. T. LAGUERENNE & co. 9 Toulouse.
☞Vingt passagers de l'avant peuvent être bien accommodés. 8jn

LIGNE DE PAQUETS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS ET BALTIMORE—Pour Baltimore—La barque paquebot A. 1. IRAD FERRY, capitaine J. J. Stevens ayant une partie de sa cargaison engagée, partira le 15 court. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à GEO. BEDFORD,
7 juin 22, Bienville.

POUR NEW YORK—La belle barque neuve fine voilière GEORGE BEDFORD, capitaine Keating, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à GEO. BEDFORD, 22, Bienville
7jn

POUR LE HAVRE—La barque française A. 1. AVENIR, capitaine Belair, partira positivement jeudi 13 du courant. Pour passage seulement, s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & Co.
7 juin 19, rue Toulouse

POUR LIVERPOOL—Le navire NORTHAMPTON, peut prendre de 1 à 300 balles de coton. Pour les conditions, s'adresser à bord ou à H. C. CAMMACK & Co. 7 juin

POUR BOSTON—La goëlette MARY JANE, capt. Atkins, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
6jn ED. A. BRIDGE, 60 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire HERALD, capitaine Odorn peut prendre 300 balles de coton et accommoder quelques passagers, s'adresser à bord, ou à
6 jn ROBERT & Co. 47, Bienville.

POUR RICHMOND—La goëlette A1, LEBANON, capt. Stockbridge, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
6jn EDW. A. BRIDGE, 60 rue Gravier.

POUR PHILADELPHIE—Ligne entre la Louisiane et la Pennsylvanie—La belle barque LIGONIA, capitaine James S. Williams, est maintenant prête à recevoir du fret pour le port ci dessus et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, trois rangs au dessous du marché aux légumes ou à N. F. COMLEY & Co
5 juin 17, Camp

POUR BOSTON—Le brick fin voilier MISSISSIPI, capitaine Schorfield, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 22, Bienville.
5 juin

POUR LIVERPOOL—Le beau navire PALMYRA, capt. Cushing, est en chargement à la presse à coton.—Pour fret, s'adresser à bord ou à A. J. DENNISTON & GREEN,
5jn 26, rue du Camp.

LIGNE DE PAQUEBOTS entre la Nlle Orléans et Apalachicola—La goëlette fine voilière ATLANTA, capitaine Wheeler, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
4 juin J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR CHARLESTON.—La goëlette fine voilière BELLE, capitaine Bronson, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
4 juin GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

POUR MATAMOROS, (via la rivière)—La belle goëlette WATCHMAN, capt. Jn. Murray, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à W. F. VIGERS & co., 30 Bienville

POUR LIVERPOOL—Le navire A1, fin voilier JOHN DUNLAP, capt. Choate, ayant une partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
4jn LEVI H. GALE, 93 rue Commune.

POUR GALVESTON—Premier bâtiment—La belle goëlette SUTTON, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Collins, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Jefferson, ou à J. H. ASHBRIDGE,
3 juin 65, Commune.

POUR LE HAVRE—Le beau navire A. 1, JOHN DUNLAP, capt. Choate, sera expédié sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à L. H GALE,
31m 93, Commune.

CHANGEMENT DE DEMEURE—James Hepburn a transporté son bureau à l'encoignure des rues Canal et Camp, où il continuera à acheter et vendre les billets de banques non courants, l'or et l'argent, actions, billets promissoires, traites.

AVIS aux Pharmaciens
36 pots de pharmacie en porcelaine, de 9 pouces de haut avec cadre or et noir, et étiquettes, forme nouvelle
41 Flacons bouchés, de 1 once à 8 onces, avec étiquettes vitrifiées et lettres noires.
6 grand vases pour devanture, de 12 à 15 pouces, le jout de la fabrique de Pochet-Deroche, à vendre par H. GAILLARDET,
3 juin 85, rue de Toulouse.

FARINE—600 barils à bord de chalands, à vendre par JOSEPH LANDIS & CO,
8 juin 14, rue Poydras.

BAJOUES—2 boucauts en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
8 juin 63 rue Gravier.

BŒUF fumé et langue en magasin et à vendre par ADAMS & HARTWELL,
7 juin 36, Camp

MAIS—De qualité supérieure, en débarquement du steamer United-States, à vendre par
7 juin J. A. BARELLI & Co, 61, Commune

TOILE A DRAPS DE RUSSIE—Quelques balles, à vendre par J. A. BARELLI & Co,
7 juin 61, rue de la Commune.

BŒUF—250 barils bœuf prime, 150 do B, à vendre par LAYET & AMELUNG
7 juin 17, Commerce.

BAJOUES—15 barriques, à vendre par
ADAMS & HARTWELL,
7 juin 36, Poydras.

HARDES—40 caisses hardes pour la nation, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
7 juin 134, rue des Magasins.

CIGARES—15,000 cigares du Principe, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
7 juin 134, rue des Magasins.

CLOUX—200 barillets cloux de Boston, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
7 jn 134, rue des Magasins

SAINDOUX—350 barillets en magasin et à vendre par ADAMS & HARTWELL,
7 juin 36, Poydras.

SAVON—350 boites Savon no 1 en magasin et à vendre par Wm. C. TOMPKINS & Co,
7 juin 91, Commune.

CIMENT—500 barils Ciment hydraulique en magasin et à vendre par J. A. BARELLI & Co,
7 juin 61, Commune.

BALAIS de blé en magasin et à vendre par ADAMS & HARTWELL,
7 juin 36, rue Poydras.

BEURRE frais de Goshen récemment reçu et à vendre par MUNFORD PERKS,
7 juin enc. Poydras et Tchoupitoulas.

RIZ—50 barriques riz prime de la Caroline, à vendre par J. A. BARELLI & Co,
7 juin 61, Commune.

ROUES à hisser—3 roues patentées, à vendre par J. A. BARELLI & Co
7 juin 61, Commune.

SUCRE EN PAIN—30 boites Sucre en pain de Boston, de qualité supérieure, à vendre par
7 jun J. A. BARELLI & Co, 61, Commune

BŒUF mess et prime en demi barils, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
7 juin 36, Poydras.

HUITRES au vinaigre de la Virginie récemment reçues et à vendre par MUNFORD PERKS,
7 juin enc. Poydras et Tchoupitoulas.

LARD—27 barriques plats-côtes, en débarquement du steamer Albany, à vendre par
PIERCE SHANNON & BRO,
7 juin 57, Magasins.

MAIS—1650 sacs mais en bonne condition pour l'exportation, à vendre par
PIERCE SHANNON & BRO,
7 juin 57, Magasins.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE
IL sera vendu vendredi le 14 courant, à midi, à son magasin d'encan, rue Conti, no. 30.
56 boites liqueurs,
16 chocolats do.
20 demi boites do.
60 flacons raisin,
12 do [illegible]. 12 juin

PAR J. B. BLACHE
IL sera vendu vendredi le 14 courant, à 5 heures de l'après midi, sur la Levée, en face du poteau No. 53, au-dessus du marché aux légumes:
200 paniers huile douce,
100 boites liqueurs assorties.
Conditions à la vente. 12 juin—3

PAR FERNANDEZ ET WHITING.
VENDREDI prochain 14 du courant à 5 heures du soir, au coin des rues Bagatelle et Bons Enfants, il sera vendu un fond de cabaret, consistant en vins, liqueurs, [illegible], chandelles etc. etc.
Conditions—Comptant. 11 jn

PAR A. B. SYKES.
Pour le compte de qui il appartiendra.
IL sera vendu vendredi le 14 courant, à 10 heures du matin, par ordre et sous la direction des gardiens du Port, au no. 31, rue du Canal, 46 paquets tôle avariée à bord du navire Emporium, pendant son voyage de New York à ce port. 13jn

VENTE DE PROPRIETES DE VALEUR AU FAUBOURG TREME.
*Compagnie des Architectes du 3ème. District de la ville de la Nouvelle-Orléans*
PAR P. E. TRICOU.
IL sera vendu le *Samedi 29 Juin*, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, les propriétés ci-après désignées, conformément à un plan dressé par L. Surgi, et qui sera exposé à la vente:
1o.—UN LOT DE TERRE, faisant face à la rue Ste-Anne, entre les rues Claiborne et Derbigny, et désigné par le No. 8, du dit ilet. Le dit terrain mesure, au pied américain, 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la dite rue Ste-Anne, sur 74 pieds, 2 pouces, 7 lignes de profondeur sur une ligne, et 74 pieds, 2 pouces, 7 lignes sur l'autre. Ensemble la MAISON neuve en bois, couverte en ardoises, divisée en quatre appartemens, cabinets et galerie, avec cuisine à étage, ayant 4 chambres et latrines, puits, &c.
2o.—UN LOT DE TERRE, faisant face à la rue Ste-Anne, attenant au précédent et désigné par le No. 9, du susdit ilet. Le dit lot mesure, au pied américain, 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la dite rue Ste-Anne, sur 73 pieds, 10 pouces de profondeur sur une ligne, et 74 pieds, 2 lignes sur l'autre. Ensemble la MAISON et dépendances, semblables à celle ci-dessus décrite.
*Conditions.*—Sur chacune des susdites propriétés, $270 payables 5 février 1840; $270 5 février 1841; $270, 5 février 1842 et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.
3o.—UN LOT DE TERRE, formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Claiborne, mesurant, au pied anglais, 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la rue Ste-Anne, sur 74 pieds, 2 lignes de profondeur, sur la rue Claiborne et 73 pieds, 9 pouces 5-4 lignes de profondeur sur la ligne opposée. Ensemble la MAISON neuve en briques, ayant 4 appartemens, caves, cabinets et galerie, avec cuisine à étage, également en briques, latrines, puits, caves, et la cour carrelée.
*Conditions.*—$691 43 cts payables le 9 août 1839, $691 43 cts, le 9 août 1840, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.
4o.—UN LOT DE TERRE, faisant face à la rue Ste-Anne, entre les rues Villeré et Robertson, et désigné par le No. 7 du dit ilet. Le dit lot mesure, au pied américain, 31 pieds, 11 pouces, 2 lignes de face à la dite rue Ste-Anne, sur 72 pieds, 3 1-2 lignes de profondeur, sur une ligne et 72 pieds, 2 pouces, 1 ligne sur l'autre. Ensemble la MAISON et cuisine en briques, semblables à celles décrites ci-dessus.
5o.—UN LOT DE TERRE, faisant face à la rue d'Orléans, entre les rues Villeré et Robertson, désigné par le No. 6, du dit ilet. Le dit lot, mesure au pied américain, 31 pieds, 11 pouces, 2 lignes de face à la dite rue d'Orléans, sur 72 pieds, 3 1-2 lignes de profondeur, sur une ligne, et 72 pieds, 2 pouces, 1 ligne sur l'autre.
*Conditions.*—Un dixième à 60 jours et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.
6o.—UN LOT DE TERRE, formant l'encoignure des rues Orléans et Claiborne, mesurant au pied anglais, 31 pieds, 11 pouces, 6 lignes de face à la dite rue d'Orléans, sur 72 pieds, 4 lignes de profondeur sur la rue Claiborne, et la même dimension sur la ligne opposée.
*Conditions.*—$691 43 cts, payables le 9 août 1839, $691 43 cts, le 9 août 1840 et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.
7o.—UN LOT DE TERRE, faisant face à la rue d'Orléans, entre les rues Robertson et Claiborne, désigné par le No. 11 du dit ilet. Le dit lot de terre mesure, au pied américain, 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la dite rue d'Orléans, sur 72 pieds, 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
*Conditions.*—$414 28 cts, payables le 9 août 1839, $414 28 cts, payables le 9 août 1840, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.
8o.—UN LOT DE TERRE, faisant face à la rue Claiborne, entre Dumaine et St-Philippe, désigné par le No. 5, du dit ilet. Le dit lot mesure, au pied français, 30 pieds, 7 pouces, et 1-2 ligne de face à la rue Claiborne, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et 35 pieds, 4 pouces sur la ligne du fond.
9o.—UN LOT DE TERRE, attenant au précédent faisant face à la rue Claiborne, entre les rues Dumaine et St-Philippe, désigné par le No. 6, du dit ilet. Le dit lot mesure, au pied français, 30 pieds de face à la dite rue Claiborne, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
*Conditions.*—Sur chacun des dits lots de terre, $691 43 cts. payables le 9 août 1839, $691 43, le 9 août 1840, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.
10o.—DEUX LOTS DE TERRE, faisant face à la rue du Marais, entre les rues des Ursulines et le chemin du Bayou, désignés par les Nos. 2 et 3 du dit ilet. Le lot No. 2, mesure au pied américain, 30 pieds de face à la rue du Marais, sur 168 pieds de profondeur, sur une ligne, et 159 pieds, 6 pouces sur l'autre ligne. La No. 3 mesure au pied américain, 30 pieds de face à la rue du Marais, sur 159 pieds, 6 pouces de profondeur sur une ligne, 16 pieds, 6 pouces sur la ligne du fond, 53 pieds de l'extrémité de cette ligne à la façade, et 90 pieds de [illegible] à la façade.
11o.—NEUF LOTS DE TERRE, de l'ilet compris entre les rues Ste-Anne, Prieur, Dumaine et Johnson, mesurant chacun, au pied anglais, 30 pieds de face sur 110 pieds de profondeur, 4 des dits lots font face à la rue Ste-Anne et 5 à la rue Dumaine.
*Conditions.*—Un dixième à 60 jours et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.
Tous les billets fournis devront être endossés à la satisfaction du Président de la Compagnie des Architectes, et garantis par hypothèque spécial jusqu'à parfait paiement, et en cas de non paiement des billets à échéances, ils porteront intérêt à raison de 10 pour cent l'an, jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant Théodore [illegible], notaire, aux frais des acquéreurs.
☞Les personnes qui désireront visiter les maisons peuvent obtenir les clefs en s'adressant à Mr. Joubert, encoignure Ste-Anne et Villeré.
12 juin—6t, 13,15,17,20,[illegible]

PAR M. BARNETT, Sr.
Pour cause de départ.
IL sera vendu mercredi, 12 du courant, à dix heures du matin, au No. 102, rue de Chartres, entre les rues Conti et St. Louis,
Une quantité de meubles, tels que: armoires, tables, chaises, lits, &c.
Aussi—Une bibliothèque composée de livres de bonne littérature.
Conditions, comptant. 11 jn

PAR M. BARNETT Sr.
IL sera vendu jeudi 13 du courant, à midi, à la bourse de cité, rue St-Louis.
Six lots de terre, situés au faubourg Washington, vis-à-vis la Halle Washington, entre les rues Piété et Lesseps, mesurant chacun 30 pieds, 9 pouces face à la rue Moreau sur 81 pieds, 9 pouces, 6 lignes.
Conditions: à la vente. 11 juin

PAR A. D. DORIOCOURT, Encanteur.
Vente sans réserve.
IL sera vendu mardi le 18 Juin 1839, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis:
1o.—Un terrain situé au nouveau faubourg Marigny, rue de l'Union entre Mérales et Urquhart, faisant partie du terrain No. 199, dans l'ilet No 20, ayant, mesure française, trente pieds de face à la rue de l'Union sur 120 pieds de profondeur. Ensemble une MAISON, briquetée entre poteaux composée de quatre appartements; la maison n'est pas entièrement achevée, il y manque deux planchers le grenier et l'enduit.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois, en billets endossés et hypothèque.
2o.—Un lot de terre faisant partie du terrain No. 321, situé au faubourg Marigny. Le dit lot ayant, mesure française, 26 pieds de face à la rue Musique, entre les rues d'Amour et des Bons-Enfans, sur 81 pieds de profondeur. Ensemble, une PETITE MAISON, composée de deux appartemens à feu, et galerie devant.
Conditions—$600 comptant et la balance à 6 et 1 mois, en billets endossés et hypothèque.
Actes de ventes aux frais de l'acquéreur, pardevant F. Percy, not. pub. 1 mai 3

DISSOLUTION.—La société ci-devant existante entre les soussignés, sous le nom de D. & J. B. Walker, à la Mobile et Walker, Knight & co, à la Nouvelle-Orléans, est aujourd'hui dissoute d'un commun accord. Les affaires seront réglées par l'un ou l'autre des associés, et le nom de la société ne sera employé que pour la liquidation seulement.
D. WALKER
31 mai J. B. WALKER.

$10 DE RECOMPENSE.
CHIEN PERDU.—Un gros chien a été perdu d'à bord du navire Carolina, en montant la rivière, à environ 5 milles au bas de ville. Il avait un collier autour du cou, sur lequel le nom du bâtiment est marqué. La personne qui le ramènera à bord du navire ou à John A. Merritt, au No. 53, rue du Camp, recevra la récompense ci-dessus.
31 mai

BALAIS DE BLE—200 dos. en magasin et à vendre par G. DORSEY,
7 juin 44, Nouvelle Levée.

WHISKEY—60 barils en débarquement du steamer Bridgewater, à vendre par
7 juin G. DORSEY, 44, Nlle Levee

FARINE—1000 barils Farine superfine et 450 fine. à vendre par G. DORSEY,
7 juin 44, Nlle Levée.

TOILE de Russie en balles, en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT,
7 juin 53, Camp.

PORC—200 barils porc mess, prime, M. O, P. O. mess mou, morceaux de croupes, têtes, &c. à vendre par LAYET & AMELUNG,
7 juin 17, Commerce.

PORC—225 barils porc mess, à vendre par
ADAMS & HARTWELL,
6 juin 36, Poydras.

CENT SOIXANTE ET ONZE actions de la banque des Citoyens, à vendre par
6 juin R. BRUGIER, rue St-Louis, No. 9.

204 ROULEAUX DE CORDE, à vendre chez HY. LEGENDRE,
6 juin—1a rue St-Louis No. 9.

BILLETS du Kentucky—$8000 en petites notes, à vendre par R. T. LAWRENCE,
6 juin 28 et 29, Nouvelle-Levee.

PORC—350 barils porc M. O prime, P. O. épaules et bajoues, à vendre par G. DORSEY,
6 juin 44, Nouvelle-Levée.

BŒUF, prime et B. en barils, demi do, à vendre par HANNEY & ROBERTSON,
5 juin 57, Nouvelle Levée.

SUCRE clarifié—45 tierçons sucre clarifié à vendre par ALLAIN & TREMOULET,
5 juin 11, rue Conti

HUILE DE TANNEURS—80 barils, à vendre par WHITRIDGE & CO,
6 juin 76, Magasins

HUILE—3000 gallons huile de baleine raffinée à vendre par WHITRIDGE & CO,
6 juin 76, Magasins.

SUCRE—13 boucauts sucre qualité prime, en débarquement et à vendre par
6jn P. H. GALLWEY, 6 rue Conti.

CIGARRES—100,000 cigarres américains et de la Havane, à vendre par
6jn EDW. SPRAGUE, 22 rue Gravier,

PAPIER à envelope—2000 rames de différents grandeur, à vendre par
6jn EDW. SPRAGUE, 22 Bienville.

CHANDELLES de suif—50 boites des marques Jackson & Trowbridge, à vendre par
6ja ED. S. SPRAGUE, 22 Bienville.

SEL—3000 sacs sel de Liverpool à vendre en quantités convenables aux acheteurs par
6ja ALEX. PARK, 60 Commune.

TOILE—20 caisses toile de 4-4 en demi pièces, à vendre par WILLIAM PREHN,
6 juin 56, Douane.